



Fondée à Lausanne  
le 6 décembre 1908

FEDERATION VAUDOISE DES SOCIETES D'APICULTURE

*Section de la  
Haute-Broye*

*Ecoteaux*

*Commune d'Oron*

*2 février 2019*



Le Château d'Oron



*Rapport 2018*

# TABLE DES MATIERES

<b>1. Ordre du jour</b>	<b>2</b>
1.1. Procès-verbal	3
1.2. Allocution du président de la FVA	9
<b>2. Activités</b>	<b>10</b>
2.1. Vulgarisation apicole vaudoise	10
2.2. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs	12
2.3. Rapport sur le contrôle du miel	14
2.4. Responsable des expositions FVA	16
2.5. Inspecteur cantonal des ruchers	17
2.6. Engagement des sections	18
<b>3. Finances</b>	<b>19</b>
3.1. Bilan, comptes Pertes et Profits	19
3.2. Caisse des acariens	20
3.3. Budget	21
3.4 Rapport de la commission de vérification des comptes	22
<b>4. Parole aux invités</b>	<b>23</b>
4.1 Benoît Droz, représentant vaudois à la SAR	23
4.2. Pascal Mayor, service de l'agriculture et de la viticulture	24
<b>5. Organisation de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture</b>	<b>26</b>
5.1. Composition du comité	26
5.2. Présidents des sections	27
5.3. Caissiers des sections	28
5.4. Secrétaires des sections	29
5.5. Contrôleurs du miel	30
5.6. Conseillers apicoles	31
5.7. Moniteurs-éleveurs /Association station vaudoise fécondation reines	33
5.8. Membres honoraires	34
5.9. Chronologie des présidents, du comité et des délégués SAR	35
<b>6. Inspectorat</b>	<b>38</b>
6.1. Inspecteurs des ruchers	38



## ASSEMBLEE DES DELEGUES



Samedi 2 février 2019 à 13h30,  
Grande salle d'Ecoteaux

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée du 3 février 2018 à Poliez-le-Grand.
3. Rapport du président.
4. Présentation des comptes.
5. Rapport de la commission vérificatrice des comptes ( sections Lucens et Morges).
6. Approbation des comptes de l'exercice 2018.
7. Désignation des sections vérificatrices des comptes 2019 ( Morges et Moudon ).
8. Budget 2019 et cotisations 2020.
9. Projet règlement de frais et approbation.
10. Rapport de la vulgarisation apicole.
11. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs.
12. Rapport du contrôleur du miel.
13. Rapport du responsable de la promotion et des expositions.
14. Election comité et président.
15. Assemblée SAR du 16.03.2019, à Tramelan, Jura Bernois.
16. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'Inspecteur cantonal.
17. Messages des invités.
18. Assemblée des délégués 2020, section les Alpes ( le 01.02.2020 ).
19. Divers et propositions individuelles.

Suite à l'assemblée nous partagerons le verre de l'amitié.

La Secrétaire :

*Ch. Golay*

# 1.1. Procès - verbal

## **Présence**

Toutes les sections sont représentées. Environ septante personnes sont présentes, délégués, membres honoraires et invités confondus.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

A 13h30, dans la grande salle d'Ecoteaux, le président André Pasche ouvre l'assemblée générale des délégués. Il accueille les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que nos invités, MM. Pascal Mayor responsable du secteur agroécologie et paiements directs au Canton (DGAV), Claude Baehler, président de l'association Prométerre, Daniel Flotron, Préfet du district Lavaux-Oron, Philippe Modoux syndic de la commune d'Oron, Alain Schmid inspecteur cantonal suppléant des ruchers, Benoît Droz, représentant vaudois à la SAR qui travaille au Centre suisse de recherches apicoles, Alain Jufer responsable des moniteurs-éleveurs, les membres honoraires de notre fédération : Mmes Ruth Erismann et Marianne Tschuy, MM Fernand Bovy, Jean-Paul Cochard, Bernard Cherpillod, Jean-Michel Tenthorey, Jean-Claude Rossier et Jakob Troxler, Ulrich Zaugg, Antoine Magnenat et Samuel Panchaud. La présence de ces invités honore l'Assemblée des délégués de l'organe faitier de l'apiculture vaudoise et le comité en est reconnaissant.

**Excusés** : MM. Brand chef de service du DGAV, Giovanni Peduto vétérinaire cantonal, Franck Crozet inspecteur cantonal des ruchers, Jean-Michel Bolay police phytosanitaire, Jean-François Métraux inspecteur cantonal des forêts, Jean-Daniel Charrière collaborateur scientifique station de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux et Mme Vanessa Ménétrier de Proconseil projet agriculture-pollinisateur, la rédaction d'Agri-hebdo, ainsi que MM. René Puidoux, Marc Lechaire et Henri Geissbuehler membres honoraires.

## **Minute de silence**

Plusieurs amis apiculteurs nous ont quittés cette dernière année, dont notamment Pierre Dubois, membre honoraire et ancien président de notre fédération. En leur mémoire l'assemblée se lève et respecte une minute de silence.

## **Ordre du jour**

Il a été remis dans les délais statutaires à chaque président de section. Il est admis tel que présenté.

## **Médaille Apimondia**

Le président de la section du Gros-de-Vaud Alain Füllemann remet la médaille Apimondia à Bernard Pasquier président de la section de la Haute-Broye. La médaille d'or d'Apimondia, catégorie stand, est propriété de la FVA. Elle a récompensé le stand de la FVA lors de la grande réunion de Lausanne en 1995. Symboliquement cette médaille représente la grande famille des apiculteurs vaudois. Aujourd'hui elle personnifie la présence de tous et nous rappelle que nous sommes réunis pour le bien de chacun. Elle est confiée à la section de la Haute-Broye et sera remise lors de la prochaine assemblée des délégués à la section organisatrice 2020.

## **Parole au préfet M. Daniel Flotron qui présente le district Lavaux-Oron.**

### **Désignation des scrutateurs :**

Sont désignés comme scrutateurs M. André Amiet et M. Michel Groux tous deux membres de la section de la section du Nord Vaudois.

### **2. Approbation du procès verbal 2018**

Le PV de l'assemblée du 3 février 2018 à Poliez-le-Grand figure dans le rapport annuel de la FVA et a été adressé aux invités et à tous les présidents des sections en mars 2018, par son auteure, notre secrétaire Christine Golay. Elle est vivement remerciée pour la prise de note et la rédaction de cet immense document.

Sa lecture n'est pas demandée et il ne suscite aucune remarque.

### **3. Rapport Président**

**Voir 1. 2.**

### **4. Présentation des comptes**

**Voir 3.1. et 3.2.**

Didier Reymond commente les comptes de la Fédération et de la Caisse des acariens qui sont projetés à l'écran.

Les comptes de la Fédération laissent apparaître un bénéfice de Frs 11'392,52. Ce dernier est expliqué en détail à l'aide d'un tableau présenté en annexe.

La Fortune nette s'élève à Frs 93'949,57

Le résultat de la caisse des acaricides présente une perte de Frs 3'285,17.

La fortune nette se monte à Frs 124'179,63.

### **5. Rapport de la commission vérificatrice des comptes**

**Voir 3.4.**

### **6. Approbation des comptes de l'exercice 2018**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec applaudissements et remerciements au caissier et aux vérificateurs.

### **7. Désignation des sections vérificatrices des comptes 2019 .**

Le délégué de la société de **Morges** reste en charge, il sera accompagné l'année prochaine par un délégué de la société de **Moudon**.

### **8. Budget 2019 et cotisations 2020**

**Voir 3.3.**

Au vu des finances saines, les cotisations restent à Frs 6.-

### **9. Projet règlement de frais et approbation.**

Suite au mandat qui leur a été attribué par l'assemblée générale des délégués de la FVA du 3 février 2018, M. Roulet de la section de Lausanne et C. Reymond de la section de Morges ont étudié le projet de règlement des frais proposé par le comité.

Il a été établi sur la base d'un modèle utilisé pour les entreprises avec quelques adaptations pour tenir compte des spécificités de la Fédération.

Ils pensent que ce document, qui pourra être appelé à évoluer constitue, une excellente base pour améliorer la transparence.

Ils recommandent à l'assemblée des délégués d'approuver "le règlement des frais" tel qu'il est proposé. Il est accepté à l'unanimité moins 1 voix ( abstention ).

### **10. Rapport de la vulgarisation apicole**

**Voir 2.1.**

### **11. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs**

**Voir 2.2.**

**12. Rapport du contrôleur du miel**

**Voir 2.3.**

**13. Rapport du responsable de la promotion et des expositions.**

**Voir 2.4.**

**14. Election statutaire du comité et du président.**

**Nomination du comité**

**Election d'un nouveau membre**

André Pasche nous a fait part de sa démission:

*Je suis rentré dans ce comité à l'assemblée de Moudon, en 2009, et il est temps pour moi de quitter ce comité très actif, dynamique et compétent. Nous avons cherché, depuis l'assemblée technique d'automne une personne pour le comité. Le comité a le plaisir de proposer un candidat: Sylvain Uldry, de la société de la haute-Broye.*

Celui-ci est présenté par Rachel Bruchez, caissière de la Haute-Broye:

*Il était une fois, dans un village près de Lausanne, un petit Sylvain qui avait décidé de ne pas rester petit toute sa vie. Il mangea donc beaucoup de soupe, souffla très fort dans des barytons et des trombones, et fit 2 apprentissages. Le premier CFC d'imprimeur obtenu, le jeune Sylvain découvrit qu'il déprimait plus qu'il n'imprimait. Alors il s'en alla travailler avec Papa et eut le déclic pour les technologies du bâtiment. Côté cœur il rencontra sa princesse Anne-Cécile. Ils se marièrent et eurent 3 magnifiques enfants ainsi que quelques milliers d'abeilles.*

*L'histoire pourrait s'arrêter là, Sylvain est devenu bien assez grand. Mais depuis qu'il est piqué d'apiculture, plus personne ne peut le retenir. Il offre son énergie pour :*

- *S'investir dans sa région : Sylvain est au comité de la Haute-Broye depuis 2016.*
- *Soutenir ses collègues apiculteurs : sa formation de conseiller apicole arrive à son terme en mai cette année.*
- *Approfondir ses connaissances apicoles : il est au 2<sup>ème</sup> module du brevet fédéral d'apiculteur.*

*Et son dernier projet qui mijote, le voici : Sylvain souhaite s'investir au niveau cantonal ; il en a non seulement l'envie mais aussi l'énergie. Madame Christine Golay ayant annoncé qu'elle quittait ses fonctions de secrétaire de la FVA d'ici une année, Sylvain se met à disposition pour faire tandem avec elle durant 2019 afin de reprendre le poste dès la prochaine AG.*

*Le comité de la Haute-Broye appuie à 100% la candidature de Sylvain. Pourquoi ?*

- *Notre homme est assidu à la tâche, grâce à lui nous avons des statuts remis à jour.*
- *Si notre site internet est plein d'humour, c'est à sa plume joyeuse que nous le devons.*
- *Les fêtes organisées sont réussies ? Merci pour son stock de boissons.*
- *Vous avez oublié de commander des pots-des cadres-du sirop ? Pas de problème, dans sa grange il y a tout pour vous sauver la mise.*

*Il y aurait bien d'autres exemples pour faire l'éloge de notre ami Sylvain, mais un discours trop long pourrait faire oublier l'essentiel : « votez Sylvain, vous ne le regretterez point ! ».*

Les autres membres du comité acceptent une réélection : Christine Golay secrétaire, Quentin Voellinger responsable de la vulgarisation et Didier Reymond caissier.

Christine quittera le comité et sa fonction en 2020, un nouveau membre est donc recherché pour la prochaine assemblée générale.

### **Nomination du président**

Le comité présente Quentin Voellinger au poste de président.

Approbation de l'assemblée par acclamations.

### **15. Assemblée SAR du 16.03.2019, à Tramelan, Jura Bernois.**

Un grand merci aux présidents pour leur collaboration: 15 sections ont déjà annoncé le nom de leur délégué SAR. Merci aux 3 sections ( Côte-vaudoise, Nyon et Pays-d'Enhaut ) ne l'ayant pas encore fait de l'effectuer rapidement pour que les noms soient communiqués dans les temps au secrétariat de la SAR. Le repas sur place leur est offert. Il ne faut donc pas le payer par le biais de la revue. La FVA organise le transport en car pour s'y rendre. Inscription jusqu'au 22 février. Deux délégués de la fédération et 18 délégués des sections ont le droit de participer aux débats, et ont le droit de vote mais cette assemblée est ouverte à tous les apiculteurs .

**16. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'Inspecteur cantonal. Voir 2.5.**

**17. Parole aux invités.**

**M. Benoît Droz, délégué vaudois à la SAR Voir 4.1.**

Il répond à A. Jufer concernant le soutien financier de la SAR pour l'élevage ainsi que sur le problème d'hybridation et assure de leur soutien pour la race carnolienne.

**M. Pascal Mayor, Service de l'agriculture et de la viticulture. Voir 4.2**

### **M. Claude Baehler, président de Prométerre**

Il présente un exposé sur le rôle de la culture intercalaire et en particulier de la phacélie. Il en explique ses avantages :

- elle a un développement végétatif rapide et assimile tous les éléments nutritifs durant l'automne et les restituera au sol le printemps suivant afin de nourrir la nouvelle culture principale.
- elle meurt avec le gel et ne nécessite pas de lutte particulière pour la détruire, ce qui diminue l'utilisation d'énergie fossile et favorise la préservation des ressources.
- sa végétation abondante permet une bonne couverture de sol et empêche le développement des plantes indésirables, elle permet donc une diminution de la quantité d'herbicides, ce qui est le but de l'agriculture de demain et d'être mieux en accord avec la nature.
- c'est une culture intercalaire fleurie voulue par la population pour ses mesures de qualité du paysage . Elle est mellifère et appréciée des abeilles.

La politique agricole encourage la mise en place de phacélie pour ces multiples qualités. Aucune règle n'impose sa destruction au moment de la floraison. Les avis des apiculteurs divergent face à ses effets sur les colonies d'abeilles. Il faudrait demander à l'Agroscope de Posieux de faire des recherches. Il est donc important d'avoir une discussion avec l'agriculteur avant le semis d'une culture intercalaire, par exemple dès la récolte du blé et non quand la phacélie est en fleur. Celle-ci peut-être associée à la plante niger ce qui diminuera sa concentration. Un roulage peut aussi pendant la floraison couper la période de végétation.

B. Arnold qui tient la phacélie responsable de la disparition de colonies par un apport tardif de récolte, propose que l'on puisse informer le DGAV via le géo-recensement des problèmes liés à celle-ci. Mais il est répondu que le B2 est un document fédéral et que l'on peut pas le transformer aussi facilement.

A. Pasche précise que nous avons encore 2 apports de nourriture tardive pour les abeilles, selon le climat automnal et les régions, d'abord par une plante invasive, l'impaticie glanduleuse, qui a envahi nos régions et fleurit jusqu'aux premiers gels. Le lierre fleurit également tard dans l'année, ce parasite est maintenant très répandu, alors qu'auparavant on le détruisait avant qu'il n'étouffe l'arbre qu'il entourait. M. Mayor explique que le lierre abrite de nombreuses espèces utiles contre les parasites. Il faut donc se garder de poser des solutions simplistes.

M. Baehler termine par la présentation de deux initiatives fédérales sur lesquelles nous devons nous prononcer probablement en hiver ou printemps 2020: l'initiative « eau propre » et « futur 3, pour une Suisse libre de pesticides ». Il donne ses arguments et nous prévient que les apiculteurs seront touchés au même titre que les agriculteurs.

## **Présentation de la commune d'Oron par le syndic M. Philippe Modoux.**

### **18. Assemblée des délégués 2020**

Elle est fixée au *samedi 1er février 2020 à 13h30*. Selon le tournus, elle sera mise sur pied par la section des Alpes.

### **19. Divers et propositions individuelles :**

#### Communications du comité :

Le comité présente le nouveau polo blanc avec le logo actualisé. La secrétaire tient à disposition une fiche de souscription. Prix 20.-

A. Pasche remercie les conseillers apicoles, les moniteurs éleveurs et les inspecteurs qui arrivent au terme de leur mandat, Jean-Daniel Bertholet, Marianne Tschuy, Viviane Pidoux, Ulrich Zaugg, Christian Mellioet et Rémy Destraz pour la première page du rapport 2019

Q. Voellinger remercie André Pasche pour son travail au sein du comité, lui remet des cadeaux le nomme membre honoraire au nom du comité:

*Cher André,*

*En entrant au comité tu étais président et je ne savais pas vraiment à qui j'allais avoir à faire. Ne te connaissant quasi que de vue, j'ai vite remarqué que malgré ton omniprésence aux diverses manifestations apicoles, tu es d'abord une personne un peu mystérieuse. Toujours dans l'action, rares sont les moments calmes où tu te dévoiles. En plus, tu es plutôt à l'écoute des gens qui t'entourent. Il faut donc un certain temps pour faire ta connaissance et pour pouvoir constater que tu es un altruiste qui aime avant tout donner et partager. On découvre aussi au fil du temps que tu as beaucoup d'humour. Il est parfois très incisif, mais il reste toujours très fin. Puis, au détour d'une discussion, tu nous fais découvrir tes moutons, ton boulot, tes loisirs (abeilles mises à part). C'est là aussi que nous apprenons du jour au lendemain que tu aimes la voile et les bateaux, pas seulement sur les lacs, mais également en mer !*

*Pour te remercier de ta présence au comité ainsi que de tout ce que tu as fait durant ces longues années pour l'apiculture vaudoise et romande, nous t'offrons un premier objet très particulier qui te servira durant tes escapades en bateau. En cas de pépin électronique tu pourras ainsi toujours revenir à bon port. C'est un sextant, je ne sais pas si tu y as été initié (pour ceux qui ne connaissent pas, c'est un appareil qui permet de définir la position en faisant des mesures d'angles entre l'horizon et un astre, le soleil par exemple). Avec ça, tu trouveras toujours ton chemin. Mais comme pour les abeilles, si le ciel est couvert, c'est un peu embêtant car les mesures ne sont pas possibles. Pour cette raison, nous t'offrons un deuxième objet qui te permettra, comme les abeilles, de voir la lumière polarisée pour te repérer dans l'espace (paire de lunettes 3D). Par rapport à toi, je suis un très très jeune apiculteur et je découvre de temps à autre des objets insolites appartenant au monde de l'apiculture. J'ai été séduit par un troisième objet, un enfumoir automatique ... est-ce que quelqu'un connaît encore cela ? Ca te fera gagner du temps au boulot, toi qui es un grand bosseur ! J'aime beaucoup les bosseurs. Merci d'exprimer à André tous les remerciements des membres de la FVA par un applaudissement comme il se doit ! Le comité te nomme membre honoraire. Au plaisir de continuer la collaboration avec toi dans ce monde fascinant qu'est l'apiculture. Quentin*

A 16 h 00 le président lève l'assemblée.

Nous partageons ensuite le verre de l'amitié accompagné d'un savoureux buffet.

Un merci particulier à la commune d'Oron pour le vin d'honneur et ainsi qu'à la section de la Haute-Broye pour le chaleureux accueil, les copieux plateaux de fromage et de viandes froides. L'organisation de cette journée était parfaite.

La Secrétaire

*Christine Golay*



## 1.2. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA FVA

Mesdames, Messieurs, chers invités,

Le printemps 2018 fut très humide, puis chaud, favorisant une belle floraison, mais qui a rapidement passé et fané, laissant les colonies sur une maigre récolte dans plusieurs régions. L'été très sec et chaud n'a pas été favorable à la récolte, le trèfle par exemple étant flétri avant d'avoir été visité par les abeilles. Quelques régions privilégiées ont récolté du miellat dès la mi-juillet.

Les actions concrètes du projet agriculture et pollinisateurs sont mises en place dès 2018, le programme de contrôle également. 20 ruchers vaudois de 10 colonies sont analysés régulièrement, toute observation est notée, et cinq ruches sont pesées en permanence. Il y a également un prélèvement régulier pour analyses d'abeilles, de pollen et de miel. Les autres insectes pollinisateurs sont également suivis, 60 pièges sont installés aux quatre coins du canton, régulièrement activés, puis les insectes capturés sont relevés la semaine suivante. Ce travail de piégeage est réalisé par Aurélie Heinis, Quentin Voellinger et moi-même.

Un cours de formation de conseillers apicoles est en route, organisé par notre représentant à la SAR Benoît Droz, responsable de la vulgarisation ; les participants vaudois viendront compléter les CA pour les cours pratiques aux débutants. Il y a toujours une forte demande pour les cours d'apiculture, et nous devons hélas refuser des personnes intéressées. Les formateurs ont fort à faire pour transmettre leur savoir, souvent à côté de la gestion de leur rucher personnel.

Nous remercions le service de l'agriculture et de la viticulture, par Monsieur Mayor, pour le soutien important accordé à nos diverses organisations, cours de base en apiculture, et formation de l'encadrement. Merci pour la mise à disposition des salles pour les cours et les assemblées.

Lors d'une assemblée d'échanges avec le vétérinaire cantonal, nous avons notamment appris par Mme Heinis que le formulaire B2 a enfin été saisi et analysé; les pertes de colonies durant l'hiver 2017-2018 sont de 25%. Il y a 1890 ruchers recensés, 130 ruchers ont été complètement décimés, et 617 ruchers n'ont subi aucune perte. Il y a 1257 apiculteurs dans le canton, pour 12'220 colonies. La fédération vaudoise compte 1150 membres actifs.

Il est maintenant possible de remplir le formulaire B2 par internet via la plateforme Accorda.

Nous sommes allés au Tessin pour la sortie d'étude du comité, et avons visité une exploitation apicole en cours de modernisation, reprise par un jeune très enthousiaste.

Je tiens à remercier le comité pour le grand travail effectué cette année. Chacun a un dicastère chargé, et c'est un plaisir de travailler dans cette bonne ambiance.

Merci de votre attention

Votre Président :

*André Pasche*

## 2. Activités

### 2.1. Vulgarisation apicole vaudoise 2018

#### Conseillers apicoles :

Tous nos remerciements vont à Viviane Pidoux et Christian Mellioret qui cessent leur activité de conseiller apicole. La formation de 10 nouveaux conseillers apicoles est en cours (2018/2019). Participants aux cours : Descombes Jean-François; Gillard Nicolas; Héritier Amélie; Klaus Daniel; Meystre Catherine; Ney Djordje; Pernet Killian; Schneider Guillaume; Stocker Jean; Uldry Sylvain. La formation de 5 nouveaux moniteurs-éleveurs est en cours (2018/2019). Les participants sont : Mouron Jean-Philippe; Morel Philippe; Pasquier Bernard; Marlétaz Pierre-Yves; Peguiron Steve; Acenjo José.

#### Cours débutants 2018 :

Total de 120 élèves (1<sup>ère</sup> année, 65 élèves et 2<sup>ème</sup> année, 55 élèves). 47 certificats de « cours de base » ont été remis en 2018. 7 abandons ou manque de minima. 8 groupes créés pour les cours pratiques. Cours débutants 2019 : 54 élèves en 1<sup>ère</sup> année / 67 élèves en 2<sup>ème</sup> année (total 121), 9 groupes pratiques. Achat de 2 modèles anatomiques de l'abeille qui sont également à disposition des sociétés. Pour le prochain cursus 2020/2021, les inscriptions seront ouvertes sur le site de la FVA le mercredi 18 septembre 2019 [www.apiculture.ch](http://www.apiculture.ch). Les inscriptions peuvent se faire uniquement de manière électronique.

#### Demi-journées d'information 2018 à l'attention des apiculteurs vaudois :

Demi-journée d'information sur "le concept varroa SSA" le 23 juin 2018 à Marcelin. Il y a eu 98 inscriptions, 86 participants, 5 absents, 7 sur liste d'attente. Cette demi-journée sera reconduite le samedi 22 juin 2019 à Grange-Verney, Moudon dans le but de rafraîchir les connaissances des traitements contre le varroa qui reste la cause la plus importante du syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles et empêche les colonies de passer l'hiver.

Demi-journée d'information sur "Revalorisation de la cire d'abeille" à Grange-Verney, le 22 septembre 2018 : 87 inscriptions, 76 participants, 11 absents. Cette demi-journée sera reconduite, mais avec un thème modifié "Récolte et transformation des produits de la ruche", le samedi 21 septembre 2019 à Marcelin, Morges. Nous changeons de thèmes en vue de proposer quelque chose de nouveau aux apiculteurs qui ont suivi toutes ces formations les années dernières.

Dans le cadre du label « Miel du Pays de Vaud », huit analyses de cire pouvaient bénéficier du soutien financier de la part de la FVA en 2018. Seuls trois soutiens d'analyses ont été demandés. Pour 2019, à nouveau 8 analyses seront prises en considération. La marche à suivre et les conditions de subventionnement sont disponibles sur [www.apiculture.ch](http://www.apiculture.ch), onglet "le miel", label « Miel du Pays de Vaud ».

### Conférence annuelle :

Un grand merci pour la conférence donnée par Claude Baehler, président de Prometerre et lui-même agriculteur sur le thème de «Comment l'agriculture innovante contribue à la pérennité des insectes pollinisateurs». Elle a eu lieu le mercredi 14 novembre 2018. Pour 2019, la conférence annuelle est provisoirement agendée au mercredi 13 novembre 2019 à 20h00, stand de Vernand à Romanel sur Lausanne.

### Commande des acaricides :

Les membres de la FVA ont profité d'un rabais allant jusqu'à 50% lors de la distribution des acaricides en 2018. Ce geste a été fait par la FVA. Cette année, la commande pour ces acaricides sera possible électroniquement sur le site de la FVA ([www.apiculture.ch](http://www.apiculture.ch)). Un rabais de 5% est prévu pour les personnes qui choisiront ce moyen de commande.

### La journée cantonale du miel sera reconduite le 16 novembre 2019 :

Objectifs principaux: dégustation, vente de miel et présentation de l'apiculture au travers de panneaux didactiques (pas de conférence, pas d'animation, pas de projection de films, pas d'autres produits de la ruche). Objectifs secondaires: promotion du miel labellisé. Lieu: place de marché (idéalement emplacement couvert), pas dans une salle ou espace fermé. Site: plusieurs lieux au travers du canton.

Prestations de la FVA: publicité, soutien aux analyses du miel (ORIF), panneaux didactiques, participation aux frais d'organisation (sera définie selon la demande et le nombre de sites). Les sociétés intéressées à mettre sur pied un tel événement doivent s'annoncer auprès d'Alain Lauritzen. Un mail sera envoyé aux présidents et aux secrétaires des sociétés pour rappeler les points essentiels de cette manifestation et pour les inviter à y participer.

### Reconversion vers l'apiculture biologique :

Un cours a eu lieu à Yverdon le 17 novembre 2018. La formation était organisée par l'association "Apiculture bio.ch". La FVA a assuré les inscriptions pour cette formation. Il y a eu 20 participants potentiellement intéressés par une labellisation. La reconduction de ce cours en 2019 est encore à décider.



Les responsables de la vulgarisation

*Quentin Voellinger et Alain Lauritzen*



## 2.2. Rapport du responsable du groupement des moniteurs-éleveurs vaudois

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'année torride 2018 a eu comme bénéfice d'excellentes fécondations en station. Ce n'est pas moins de 2780 ruchettes qui sont montées dans nos trois stations. Ceci représente plus du tiers des montées dans les stations SAR.

Pour la première année, la lignée à haut potentiel issue de testage importée d'Allemagne a équipé comme souche à mâles la station de Bonatchiesse. Nos moniteurs éleveurs évalueront cette année les améliorations ainsi que les éventuels défauts apportés par cette lignée à mâles.

Notre responsable technique, Mélanie Grandjean, a mis sur pied une série de mesures ADN afin de contrôler la pureté de la race sur un échantillonnage de colonies à mâles en station. Quelques tests avaient déjà été réalisés en 2004, sans démontrer une quelconque pollution génétique. Les prélèvements réalisés l'année passée ont démontré une hybridation avec *mellifera mellifera* sur une colonie à mâles de la station de Vermeilley. Bien que présentant des mesures morphologiques parfaites, la souche à mâles n'était pas pure. Cette situation s'est peut-être déjà produite précédemment dans l'une de nos stations. Ainsi, une décision de grande ampleur a été prise par la commission d'élevage SAR : chaque colonie à mâles va être analysée cette année. De plus, il faudra également analyser toutes les sous-lignées appartenant au groupement des moniteurs-éleveurs afin d'assainir notre sélection.

Ces analyses ont un coût. La commission d'élevage SAR va prendre à sa charge celles pour les ruches à mâles. Un financement doit être trouvé pour les autres lignées. Une partie des fédérations contactées ont répondu favorablement à une aide financière, je les en remercie. Le CC-SAR n'est, quant à lui, pas entré en matière en estimant que la pureté des lignées SAR n'est pas de son ressort.

Les trois plus anciens du CC-SAR ne montrent guère de passion pour l'élevage, je dirais même du dédain pour certains. J'espère ardemment que les quatre nouveaux au comité central vont aider à réhabiliter l'image de l'élevage auprès de ces personnes. La publicité gratuite parue dans le journal SAR de décembre concernant une séance pour promouvoir l'abeille noire en Romandie démontre du peu de cas que font les trois ténors du comité central du choix de leurs prédécesseurs.

La SAR a créé le groupement des moniteurs-éleveurs en 1962 afin de contrer l'hybridation massive des ruchers romands qui a rendu les colonies très agressives, ceci pour le bien des apiculteurs, mais également pour celui du voisinage. Depuis plus de 50 ans, le groupement a œuvré pour fournir aux apiculteurs de la SAR des reines avec une descendance de qualité.

Chacun est libre de choisir la race qui lui convient. Toutefois, en introduisant des reines autres que celle choisie par le groupement des moniteurs éleveurs SAR, l'apiculteur doit se rendre compte que la génétique importée va se propager chez ses collègues, rendant très aléatoire la douceur des descendantes.

Activités du groupement.

En plus de la fourniture de colonies à mâles pour les stations et de la sélection habituelle, une partie des moniteurs éleveurs ont collaboré aux cours d'élevage de reines mis sur pied par notre fédération avec l'aide du SAVI. Cette démarche est reconduite cette année avec la formation d'une soixantaine d'apiculteurs.

J'ai reçu la démission de Marianne Tschuy de son poste. Son travail à apiservice lui demande trop pour être conciliable avec les activités de moniteur éleveur. Je la remercie pour le magnifique travail qu'elle a effectué au sein de sa section. Pour cette saison, nous allons trouver une alternative intermédiaire pour pallier aux prestations offertes par Marianne à sa section avant de trouver une solution à plus long terme.

Je vous rappelle que les moniteurs éleveurs sont à votre disposition pour vous fournir des cours, du couvain ou vous intégrer dans un groupe d'élevage afin de vous perfectionner à cette passionnante activité qu'est l'élevage des reines.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir auprès de vos abeilles cette année et me réjouis de vous croiser dans l'une ou l'autre de nos stations.

Le responsable des moniteurs-éleveurs

*Alain Jufer*



## 2.3. Rapport sur le contrôle du miel 2018

### Récapitulatifs des annonces :

Utilisateurs label d'or ( SAR )

Annonces de miel : 48 apiculteurs

Environ 12 tonnes de miel annoncés

Environ 21 000 labels distribués

Contrôles en laboratoire ( Liebefeld ) : 2 échantillons

Utilisateurs appellation Miel du Pays de Vaud ( FVA )

Annonces FVA : 79 apiculteurs

Environ 17 tonnes de miel annoncés

Environ 35 000 labels distribués

Contrôles en laboratoire ( Orif ) : 104 échantillons



Si les quantités et annonces sont inférieures à 2017, c'est la conséquence assez logique des conditions météorologiques durant l'année. De nombreux apiculteurs n'avaient pas ou pratiquement pas de miel à annoncer. Et certaines régions ont été plus touchées que d'autres. 2018 aura été en général un petit millésime.

Les contrôleurs du miel ont suivi différents cours ou informations durant l'année afin de pouvoir être au plus près des nouveautés. Je rappelle que le rôle du contrôleur est d'informer, de donner des conseils aux nombreux débutants qui s'intéressent à la labellisation et ils sont de plus en plus nombreux.

Cependant, il serait important au niveau des sections de rappeler l'existence des certifications. Ce n'est pas parce que certains ne prennent pas le label que les nouveaux se doivent de suivre " leurs aînés ". Il y a malheureusement des différences entre les sections du canton. Certaines émettent de véritables réticences à annoncer et effectuer les contrôles, alors que d'autres se font un honneur de présenter au public un miel labellisé.

Les nouveaux apiculteurs découvrent dans les cours le travail avec les abeilles, mais également du point de vue administratif, les lois, les contraintes, les démarches obligatoires et l'attrait important de miels certifiés synonymes de contrôle de qualités qui intéressent les consommateurs. Il ne suffit plus de produire du miel et dire qu'il est bon, mais il faut maintenant faire découvrir son produit et le documenter. Le fait de présenter un certificat de labellisation ou une analyse en est par exemple la démonstration.

J'adresse mes remerciements aux collègues qui s'occupent des contrôle du miel tout au long de l'année ainsi qu'au comité de la FVA qui nous soutient également.

Je vous souhaite à toutes et tous, selon la formule consacrée, une excellente année apicole.

Le contrôleur de la FVA

*Patrick Moreillon*

Tableau récapitulatif des contrôles 2018

Contrôles 2018 Sections	Contrôleurs	Fiches contrôle SAR	Check-list SAR	Quantité kg	Labels apuisse	Fiches contrôle FVA	Check-list FVA	Quantité kg	Labels FVA
Les Alpes Chamossaire	Tille Stéphane	12	3	1938	3306	10	2	570	1500
Basse-Broye	Margairaz Jacques Jaccoud Henri	13	1	1890	2084	1	0	130	0
Bière	Stoll Myriam	0	0	0	0	9	0	1314	3420
Haute-Broye Jorat	Sarbach Vincent	18	3	669	1722	30	7	1679	3722
Cossonay	Moreillon Patrick	1	0	190	672	16	4	1962	5212
Côte vaudoise	Stoll Charles	0	0	0	0	11	2	1200	1610
Gros-de-Vaud Nord Vaudois	Ruth Erismann	0	0	0	0	18	2	1770	1500
Lausanne Morges	Meystre Catherine	29	2	1756	4113	5	0	608	1370
Nyon	Quarta Vittorio	34	1	5840	8768	22	2	2575	6070
Lucens, Moudon Menthue	Grijsbers Nicole	8	0	969	2292	13	1	1840	3000
Orbe	Ajvazi Brahim	0	0	0	0	6	2	1830	4260
Pays-d'Enhaut	Linder Jacques	0	0	0	0	8	0	1450	3500
<b>Totaux</b>		<b>115</b>	<b>10</b>	<b>13252</b>	<b>22957</b>	<b>149</b>	<b>22</b>	<b>16928</b>	<b>35164</b>
<b>Analyses de miels</b>		<b>SAR 2 échantillons</b>				<b>FVA 104 échantillons</b>			

Le contrôleur pour la FVA  
*Patrick Moreillon*

## 2.4. Responsable des expositions FVA

Mesdames, Messieurs, chers invités,

Le Comptoir suisse a eu lieu à Beaulieu Lausanne du 14 au 23 septembre 2018.

Notre fédération était à nouveau dans la structure de Vaud Terroirs, de conception très accueillante. Les sociétés présentes ont vendu 212 kilos de miel, en baisse également, en 2017 nous avons vendu 260 kg. Deux sociétés se sont désistées au dernier moment, et ont été remplacées. On remarque également un désintérêt de plusieurs sociétés pour la vente de miel au Comptoir.

Malgré la grande diversité d'animations, d'exposants et de produits proposés au Comptoir, malgré la publicité importante faite par les organisateurs, le nombre de visiteurs n'a fait que diminuer. Il dépassait le million en 1986, mais seulement 61'000 entrées ont été enregistrées en 2018. La centième édition de cette manifestation n'aura pas lieu cette année. Les habitudes de consommation ont changé, une quantité de produits s'achètent maintenant par internet, les foires généralistes n'ont plus l'intérêt d'autrefois.

Autre concept, autre foire, nous avons tenu pour la première fois un stand au salon des Goûts et Terroirs de Bulle. L'idée était de représenter une grande panoplie de miels vaudois aux caractéristiques différentes. Comme je l'ai déjà évoqué, Vaud est le seul canton suisse à toucher le Jura, le Plateau, les Préalpes et les Alpes. Environ 10 miels typiques étaient proposés les 5 jours. Les animateurs responsables de cette première édition sont Ruth Erismann, Patrick Moreillon et moi-même, bien entourés par des personnes dynamiques.

Nous avons demandé et obtenu une augmentation de prix des miels vendus à la Halle romande à Lausanne, passant de 10 à 12 francs les 500 grammes. Nous sommes très contents de cette reconnaissance de qualité, valorisée par le label vaudois.

Et en première également, la journée cantonale du miel a eu lieu le 17 novembre. Alain Lauritzen s'est chargé de l'organisation.

Merci de votre attention

Le responsable des expositions

*André Pasche*



## 2.5. Inspecteur cantonal des ruchers, saison 2018

### Etat sanitaire du rucher vaudois.

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, chers collègues apiculteurs, chers invités,

Monsieur F.Crozet ayant un empêchement, j'ai le plaisir de le remplacer aujourd'hui.

Comme annoncé dans les médias, les affaires vétérinaires ont fusionnés avec le service de l'agriculture, rebaptisé DGAV et affaires vétérinaires.

En 2018, un cas de loque européenne suivi de quatre cas de loque américaine ont été détectés.

Il reste actuellement 24 communes sous séquestre.

Concernant le programme de détection précoce Apinella, il sera reconduit en 2019.

1236 annonces faites par 138 apiculteurs sentinelles sont parvenues à la base centrale de données, la Suisse reste indemne du petit coléoptère en 2018.

Concernant le feu bactérien, la situation est bonne, comme pour 2018, pas de séquestres prévus en 2019, sous réserve de détection d'un foyer.

Prochainement, sur le site de l'Etat de Vaud, les communes sous séquestre ( loques, feu bactérien, etc..) seront consultables en temps réel.

Avec le courrier habituel du début d'année, la commande d'acaricides pourra se faire, soit directement en ligne sur le site de la FVA (rabais de 5%), soit par courrier.

Pour 2019, les dates de distribution sont :

Lundi 24 juin :	Yverdon
Mardi 25 juin :	Montricher et Poliez-le-Grand
Mercredi 26 juin :	Avenches, Morges et Orbe
Lundi 1 <sup>er</sup> juillet :	Aigle
Mardi 2 juillet :	Moudon, Nyon et Vevey
Mercredi 3 juillet :	Epalinges
Jeudi 4 juillet :	Ferlens
Vendredi 5 juillet :	Château D'Oex .



En espérant un bon hivernage de vos colonies, je vous souhaite une bonne année apicole 2019.

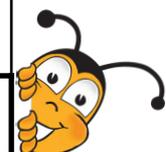
L'inspecteur cantonal suppléant des ruchers

*Alain Schmid*

## 2.6. Engagement des sections

### ASSEMBLEE DES DELEGUES

SECTION ORGANISATRICE	Année	Lieu	Sections vérificatrices des comptes
1. LES ALPES	2020		Morges et Moudon
2. BASSE-BROYE	2013	Salavaux	Haute-Broye et Jorat
3. BIÈRE	2014	Bière	Jorat et Côte Vaudoise
4. CHAMOSSAIRE	2015	Bex	Côte Vaudoise et La Menthue
5. COSSONAY	2016	Lussery-Villars	Lausanne et Les Alpes
6. CÔTE VAUDOISE	2003	Aubonne	Nord Vaudois et Nyon
7. GROS-DE-VAUD	2018	Poliez-le-Grand	Les Alpes et Lucens
8. HAUTE-BROYE	2019	Ecoteaux	Lucens et Morges
9. JORAT	2004	Mézières	Nyon et Orbe
10. LAUSANNE	2005	Paudex	Orbe et Payerne
11. LUCENS	2006	Lucens	Payerne et Pays-d'Enhaut
12. LA MENTHUE	2007	Yvonand	Pays-d'Enhaut et Avenches
13. MORGES	2008	Marcelin	Avenches et Bière
14. MOUDON	2009	Grange-Verney	Bière et Chamossaire
15. NORD VAUDOIS	2017	Cronay	Lausanne et Les Alpes
16. NYON	2010	Changins	Chamossaire et Cossonay
17. ORBE	2011	Bretonnières	Cossonay et Gros-de-Vaud
18. PAYS-D'ENHAUT	2012	Rougemont	Gros-de-Vaud et Haute-Broye



N.B. : Les sections d'Avenches et de Payerne ont fusionné sous le nom de Basse-Broye en 2007.

## 3. Finances

### 3.1. Bilan

	ACTIFS	
	31.12.2018	01.01.2018
Caisse	1 834.90	1 903.80
CCP 10-12905-4	197 117.22	170 199.35
BCV c/c 789744	23 311.70	23 311.70
Débiteurs	14 072.00	22 400.00
Marchandises commerciales	61.20	61.20
Participations	1.00	1.00
Machines et appareils	6.00	6.00
<b>TOTAL :</b>	<b>236 404.02</b>	<b>217 883.05</b>

	PASSIFS	
	31.12.2018	01.01.2018
Créanciers	63 756.50	50 460.50
Charges à payer	1 270.95	888.50
Produits encaissés d'avance	14 000.00	18 500.00
Fonds anniversaire fédération	3 638.00	3 638.00
Fonds anniversaire des sections	2 233.00	4 283.00
Fonds exposition et cours	40 900.00	40 900.00
Fonds label	16 656.00	16 656.00
Capital propre	31 867.97	31 867.97
Bénéfice/perte reportée	50 689.08	5 927.32
Bénéfice/ perte de l'exercice	11 392.52	44 761.76
<b>TOTAL :</b>	<b>236 404.02</b>	<b>217 883.05</b>

### COMPTE DE PERTES ET PROFITS

	PRODUITS
	2018
Cotisations	6 884.00
Contrôle du miel	4 520.25
Vente de miel	1 949.00
Vente de vin	-
Autre vente et location	1 353.00
Subventions	79 106.15
Ecolage cours débutants	31 722.00
<b>TOTAL :</b>	<b>125 534.40</b>

	CHARGES
	2018
Frais généraux, administratif	1 185.95
Assemblée générale	312.00
Comité et vacation	1 585.40
Achat de miel	1 949.00
Achat et frais de vin	-
Expositions et promotions	15 081.27
Vulgarisations et formation	87 317.11
Label	6 711.15
Bénéfice net au 31.12.2018	11 392.52
<b>TOTAL :</b>	<b>125 534.40</b>

Le Président: *A. Pasche*

Le Caissier: *D. Reymond*

## 3.2. Caisse des acariens

### Bilan

	ACTIFS	
	31.12.2018	01.01.2018
ACTIFS CIRCULANTS		
Raiffeisen cc 27598.02	12 334.44	17 901.40
Raiffeisen compte sociétaire	59 647.27	56 018.55
Raiffeisen OC 31162	50 000.00	50 000.00
Avoir impôt anticipé	70.12	566.85
Actifs transitoires	194.00	194.00
Stock de marchandises	4 158.00	984.00
<b>TOTAL :</b>	<b>126 403.83</b>	<b>125 664.80</b>

	PASSIFS	
	31.12.2018	01.01.2018
Créanciers	2 224.20	0.00
Fonds acaricides	121 798.60	121 798.60
Bénéfice reporté	5 666.20	6 396.75
Perte nette au 31.12.2018	-3 285.17	-730.55
<b>TOTAL :</b>	<b>126 403.83</b>	<b>127 464.80</b>

### COMPTE DE PERTES ET PROFITS

	PRODUITS
	2018
Subvention FVA vente acaricides	1 800.00
Produits Vente acaricides	21 539.00
Intérêts créanciers	244.93
Augmentation de stock	3 174.00
Perte nette au 31.12.2018	3 285.17
<b>TOTAL :</b>	<b>30 043.10</b>

	CHARGES
	2018
Achat Marchandises	27 453.30
Frais	2 589.80
<b>TOTAL :</b>	<b>30 043.10</b>

Le Président: *A. Pasche*

Le Caissier: *D. Reymond*

### 3.3. Budget FVA 2018

COMPTE DE PERTES ET PROFITS	Comptes	Budget
	PRODUITS	
	2018	2019
Cotisations	6 884.00	6 900.00
Contrôle du miel	4 520.25	4 600.00
Vente de miel	1 949.00	2 000.00
Autre vente et location	1 353.00	800.00
Subventions	79 106.15	70 000.00
Ecolage cours débutants	31 722.00	26 000.00
<b>TOTAL :</b>	<b>125 534.40</b>	<b>110 300.00</b>

	Comptes	Budget
	CHARGES	
	2018	2019
Frais généraux, administratif	1 185.95	3 300.00
Assemblée générale	312.00	500.00
Comité et vacation	1 585.40	2 000.00
Achat de miel	1 949.00	2 000.00
Expositions et promotions	15 081.27	10 000.00
Vulgarisations et formation	87 317.11	85 000.00
Label	6 711.15	6 500.00
Bénéfice net au 31.12.2018	11 392.52	1 000.00
<b>TOTAL :</b>	<b>125 534.40</b>	<b>110 300.00</b>

Le Président: *A. Pasche*

Le Caissier: *D. Raymond*



### 3.4. Rapport de la commission de vérification des comptes 2018

Suivant le mandat confié par l'assemblée générale des délégués de la Fédération Vaudoise d'Apiculture (ci-après FVA), la Commission de vérification des comptes s'est réunie le 24 janvier 2019, au domicile du caissier, M. Didier Reymond, à Cugy. La Commission est composée de M. Steve Jaccoud pour la section de Lucens et de M. Cédric Reymond de la section de Morges. Elle a procédé au contrôle des comptes de la FVA pour l'exercice 2018, ainsi que des comptes de la caisse des acaricides.

#### **Comptes de la FVA :**

La Commission a effectué un examen général du bilan, puis une série de contrôles ciblés parmi les pièces comptables présentées. Toutes nos vérifications ont permis de constater la parfaite exactitude des écritures. Le caissier a répondu de manière précise à toutes nos questions. Le caissier fait également preuve d'anticipation en affectant des montants en tenant compte des dépenses à venir.

Les pièces justificatives des avoirs CCP et BCV ont également été contrôlées.

Les soldes de chaque compte sont certifiés exacts et correctement référencés.

L'exercice 2018 laisse apparaître un bénéfice de CHF 11'392.52.

#### **Compte de la caisse des acaricides :**

Les comptes de la caisse des produits acaricides ont été analysés de la même manière. Tous les pointages effectués démontrent une comptabilité tenue avec précision, rigueur et sérieux.

La fortune se monte à CHF 124'179.63, la perte de l'exercice à CHF 3'285.17. Le montant du stock de produits est de CHF 4'158.-

En conséquence de ce qui précède, nous tenons d'abord à remercier et à féliciter M. Didier Reymond pour la qualité et la précision de son travail. La commission vous propose d'adopter les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés et d'en donner décharge au Caissier, au Comité de la FVA et à la Commission de vérification.

Cugy, le 24 janvier 2019.

La Commission de vérification des comptes

Pour la section de Lucens

*Steve Jaccoud*

Pour la section de Morges

*Cédric Reymond*

## 4. Parole aux invités

### 4.1. Benoît Droz, représentant vaudois à la SAR.

Bonjour à tous,

J'ai l'honneur de représenter la FVA auprès de la SAR depuis une année où j'ai pu reprendre avec plaisir le dicastère de la vulgarisation. Etant conseiller apicole, la responsabilité de ce dicastère me tenait à cœur.

Le comité SAR est à nouveau au complet suite à une période avec plusieurs vacances. Comme nous sommes quatre nouveaux membres à être entrés en fonction cette année, il a fallu un certain temps pour que tous se mettent dans le bain et prennent en main leur dicastère. Mais nous avons actuellement un comité qui fonctionne bien.

Les relations sont bonnes, tant au sein du comité SAR qu'avec les associations germanophone et italophone. Il est important d'avoir des actions coordonnées au niveau national pour défendre les intérêts de l'apiculture de manière efficace. Au niveau de la Confédération, il est en général demandé de n'avoir qu'un seul interlocuteur qui est la plupart du temps apisuisse.

Pour 2019, Rose Aubry, qui est responsable de la revue, quitte le comité et devra être remplacée par un nouveau représentant neuchâtelois. La revue sera reprise par Francis Saucy qui fonctionnera en dehors du comité tout en participant aux séances de comité.

Je sais que les relations entre la FVA et la SAR ont été un peu tendues par le passé, mais je suis confiant que ces différents pourront être mis de côté à l'avenir afin de pouvoir travailler de manière constructive. J'ai de bonnes relations avec les membres du comité de la FVA et suis convaincu que la collaboration se fera dans les meilleures conditions.

En réponse aux remarques d'Alain Jufer, je tiens à éclaircir la position du comité central SAR au sujet de l'élevage. Premièrement, par rapport à la demande de financement des tests ADN, le comité s'est prononcé contre un soutien financier du projet qui lui a été soumis. En effet, nous pensons que l'introduction des tests ADN doit se faire dans une stratégie à long terme et ne doit pas être une analyse ponctuelle. Une telle stratégie n'ayant pas été présentée au comité avec la demande de financement, le comité SAR a décidé de ne pas entrer en matière pour le moment. Deuxièmement, concernant la publication d'une invitation à une information sur l'abeille noire en Suisse romande, nous avons estimé que la SAR devait représenter tous les apiculteurs, et que cette demande du groupement Mellifera.ch n'allait pas à l'encontre des valeurs de la SAR. Ceci ne signifie en aucun cas que le comité SAR ne soutient pas la commission d'élevage SAR.

Je vous souhaite à tous, une très belle année apicole.

Représentant de la FVA à la SAR

*Benoît Droz*

## 4.2. Pascal Mayor, service de l'agriculture et de la viticulture, DGAV.

### Agriculture et pollinisateurs 2018-2023

Projet d'utilisation durable des ressources selon art 77a et 77b Lagr

Projet intercantonal avec Vaud, Jura et Jura bernois

Objectifs du projet:

- ✓ Encourager les pratiques agricoles respectueuses des insectes pollinisateurs.
- ✓ Favoriser les échanges et la communication entre agriculteurs et apiculteurs.
- ✓ Améliorer les ressources alimentaires pour les abeilles domestiques et sauvages ainsi que les lieux de nidification.

Un catalogue de 9 mesures est proposé aux agriculteurs. Inscription chaque année via Acorda. Catalogue disponible sous [www.prometerre.ch/abeilles](http://www.prometerre.ch/abeilles).

#### **Monitoring et suivi scientifique:**

##### **Etude « Abeilles domestiques »**

Jura : 8 ruchers partenaires, Jura bernois : 2 ruchers partenaires, Vaud : 20 ruchers partenaires

Tâches à accomplir :

- évaluation de la force des colonies selon la méthode ColEval
- évaluation de l'infestation des colonies par le varroa
- récolte de pollen, de miel, d'abeilles pour diverses analyses
- suivi des colonies avec des balances
- utilisation de la plateforme ApiNotes de recensement des activités du rucher

But : évaluer l'effet des mesures sur le développement des colonies d'abeilles

##### **Etude « Abeilles sauvages »**

90 sites de suivi des populations: Jura 24, Jura bernois 6 et Vaud 60.

Tâches à accomplir :

- pose de pièges jaunes à interception. 4 sessions de piégeages d'avril à juillet sur des prairies extensives

But : évaluer l'effet des mesures sur l'abondance de toutes les espèces et la diversité générale

##### **Etude « sociologique »**

Objectifs : savoir dans quelle mesure les actions mises en place dans le cadre du projet « Agriculture et pollinisateurs » ont changé les relations entre agriculteurs et apiculteurs.

Outils : sous forme d'entretiens ou d'enquêtes sur la perception (le ressenti) mais aussi sur la connaissance objective des pratiques de l'autre.

Publics cibles : agriculteurs et apiculteurs ainsi que les responsables des sociétés locales d'apiculture et d'agriculture.

##### **Etude « Agronomique »**

Objectifs:

- Evaluer l'applicabilité des mesures par les agriculteurs (poursuite de la mesure au terme du projet ou pas).
- Évaluer le coût réel des mesures

Questionnaire qualitatif et travail de terrain pour effectuer des relevés.

## Catalogue 2019

	N°	Mesures du projet	Description
 Ressources en nourriture pour les insectes pollinisateurs	1	Semis de légumineuses fourragères sous couvert de la culture principale	Semis d'une légumineuse (luzerne, luzerne lupuline, trèfle blanc/violet/hybride, sainfoin, mélilot, lotier comiculé) en sous-semis dans la céréale en place. Les cultures concernées sont blé, orge, triticale, seigle, amidonnier/engrain, épeautre, avoine, céréales ensilées. La légumineuse reste en place après la récolte de la culture principale.
	2	Ressources florales pour les pollinisateurs dans les prairies temporaires	Dans les prairies temporaires avec minimum 15% de trèfle ou luzerne, laisser 10% sur pied pour les coupes réalisées <b>entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août</b> . Ces 10% restent en place jusqu'à la coupe suivante. La zone non fauchée change à chaque coupe.
	3	Fauche retardée des prairies temporaires	Dans les prairies temporaires avec minimum 15% de trèfle ou luzerne, la fauche est retardée sur une des coupes réalisées entre le <b>1<sup>er</sup> juin et le 31 août</b> . La fauche est possible dès les premières fleurs de légumineuses fanées.
	4	Renoncer aux insecticides foliaires sur betterave	<b>Renoncer à l'usage d'insecticides foliaires</b> pour la betterave à sucre
	5a		
	5b	Renoncer aux insecticides sur les cultures fleuries de l'exploitation	Renoncer à l'utilisation d'insecticides en pulvérisation sur les cultures fleuries, sur la pomme de terre et le tabac.
	5c		
	6	Fauche sans éclateur sur les prairies	Renoncer à l'utilisation de l'éclateur/conditionneur pour la fauche des prairies pour toutes les coupes afin de limiter la mortalité des insectes pollinisateurs.
Création d'habitats pour les insectes pollinisateurs	7	Mise à disposition et entretien d'un ou plusieurs emplacement(s) pour un rucher à l'année	Créer un emplacement propice à l'accueil d'un rucher dans la SAU
	8	Création et entretien de zones de sol ouvert dans les vignobles présentant une haute biodiversité naturelle	<b>Dans les vignobles présentant une biodiversité</b> , création et entretien de zones de sol ouvert pour la nidification de abeilles sauvages. Ouverture du sol par binage, griffage ou sardage. Possibilité d'utiliser un tas de sable.
	9	Mise en place et entretien de structures de nidification pour abeilles sauvages	Créer et entretenir des structures de nidification pour les abeilles sauvages. Nombre de structures minimum selon la taille de l'exploitation.

### Catalogue 2019 - modifications

#### Mesure 4:

Suite à l'interdiction de 3 néonicotinoïdes pour des usages en plein air, les mesures «Renoncer à l'usage de néonicotinoïdes en traitement de semences»

- ▶ 4a pour l'orge d'automne
- ▶ 4b pour la betterave

sont supprimées dès 2019. Les semis d'orge sans néonicotinoïdes effectués à l'automne 2018 et inscrits dans la mesure en 2018 seront rétribués en 2019.

Nouvelle mesure betterave: «renoncer aux insecticides foliaires pour la betterave à sucre»

Cette mesure est moins contraignante que la mesure fédérale CER «Non-recours aux insecticides et fongicides». Inscription à la parcelle.

#### Mesure 6: Fauche sans éclateur

La très grande participation à cette mesure en 2018 a engendré un fort dépassement du budget, nécessité de poser un nouveau cadre dès 2019

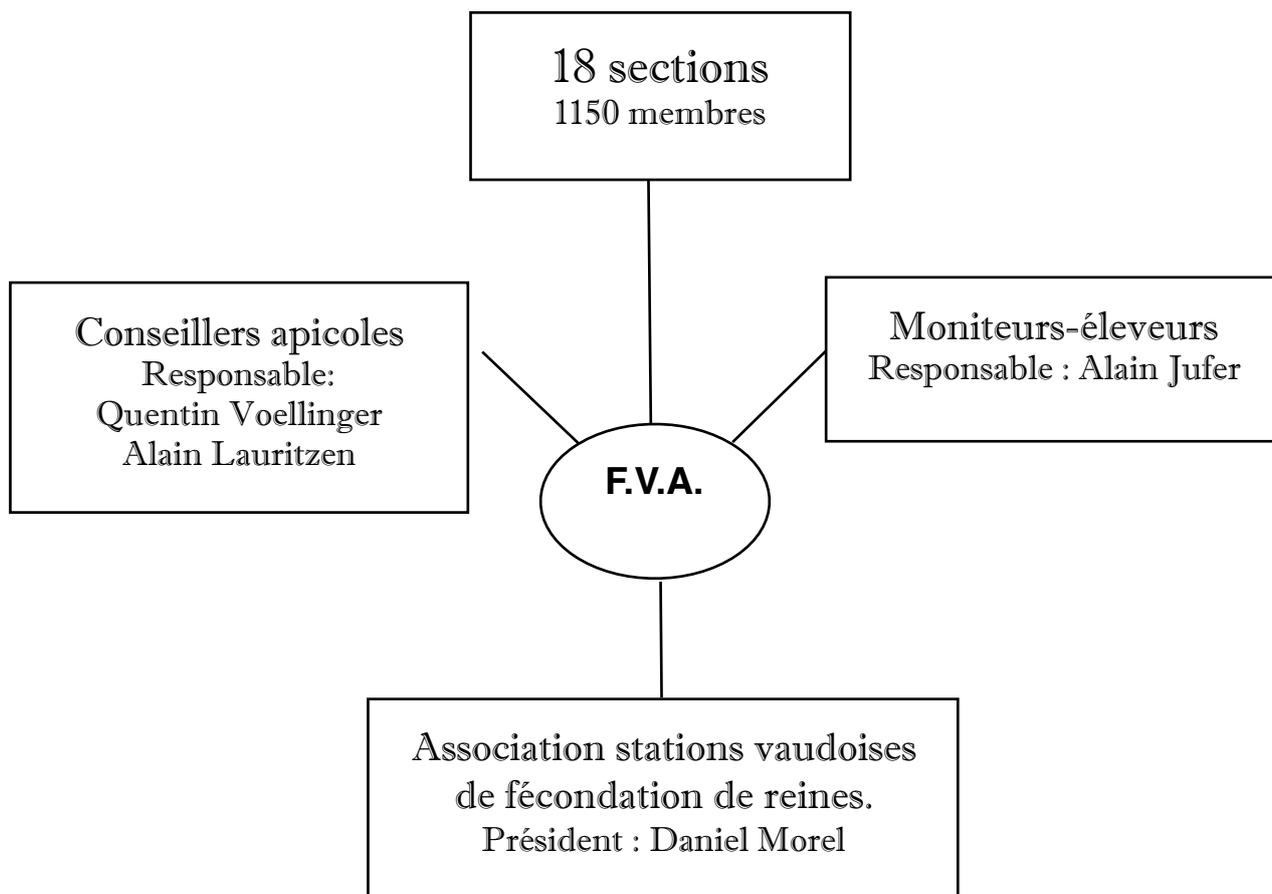
Nouvelles exigences pour la mesure : maximum 20 ha par exploitation

- la contribution maximum /ha a dû être adaptée vu que le budget global n'a pu être augmenté. Le montant versé sera d'autre part adapté selon les surfaces annoncées pour cette mesure.

### 2019 – événements de terrain

Présence lors de la journée Eau et agriculture à Grange-Verney le 29 mai et des événements de terrain seront proposés au printemps pour mettre en relation agriculteurs et apiculteurs .

## 5. Organisation de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture



### 5.1. Composition du comité

<b>Président et vulgarisation</b>	<b>VOELLINGER Quentin</b> , Ch. Publoz 38a, 1070 PUIDOUX, 079 290 08 17, <a href="mailto:info@alpesapiculture.ch">info@alpesapiculture.ch</a>
<b>Caissier:</b>	<b>REYMOND Didier</b> , Chemin du Crêt 3a, 1053 CUGY, 079 745 42 20, <a href="mailto:didier.reymond@bluewin.ch">didier.reymond@bluewin.ch</a>
<b>Vulgarisation</b>	<b>LAURIZTEN Alain</b> , Ch.des Crocus 7, 1073 MOLLIE-MARGOT, <b>079 301 41 01</b> , <a href="mailto:alain.lauritzen@gmail.com">alain.lauritzen@gmail.com</a>
<b>Secrétaire: Vice-présidente</b>	<b>GOLAY Christine</b> , Place du Saugey 1, 1026 ECHANDENS, 021 534 12 26 ou 078 805 53 64, <a href="mailto:chrisgolay@hispeed.ch">chrisgolay@hispeed.ch</a>
<b>Secrétaire en tandem:</b>	<b>ULDRY Sylvain</b> , Champ Franc 1, 1610 VUIBROYE, 079 344 27 18, <a href="mailto:apistil@bluewin.ch">apistil@bluewin.ch</a>

## 5.2. Présidents des sections ( au 25 février 2019 )

- N° 1 1887 LES ALPES : Jean-Philippe **MOURON**, Chemin du Sommet 7  
1801 Le MONT-PELERIN  
tél. 021 921 52 03 ou 079 351 16 93, [Jph.mouron@bluewin.ch](mailto:Jph.mouron@bluewin.ch)
- N° 2. 1901 BASSE-BROYE : Jean-Marc **AELLEN**, Rue de la Roseraie 5, 1530 PAYERNE,  
079 589 60 21, [aellen.jm@gmail.com](mailto:aellen.jm@gmail.com)
- N° 3. 1918 BIÈRE : Jean-Daniel **BERTHOLET**, Route du Chêne 18, 1145 BIÈRE,  
tél. 021 809 55 73 ou 079 263 67 81, [apijdbe@bluewin.ch](mailto:apijdbe@bluewin.ch)
- N° 4. 1943 CHAMOSSAIRE : Pierre-Yves **MARLETAZ**, Route du village 17, 1880 LES PLANS  
SUR BEX, 079 232 54 86, [pymarletaz@gmail.com](mailto:pymarletaz@gmail.com)
- N° 5. 1888 COSSONAY : Patrick **MOREILLON**, Pl. du Saugey 1, 1026 ECHANDENS,  
tél. 021 534 12 26 ou 078 809 60 92, [p.moreillon@hispeed.ch](mailto:p.moreillon@hispeed.ch)
- N° 6. 1888 COTE VAUDOISE : Sébastien **DURUSSEL**, ch. des Egralets 1, 1004 LAUSANNE  
tél. 021 625 11 02 ou 076 578 11 17, [sebastien.durusel@gmail.com](mailto:sebastien.durusel@gmail.com)
- N° 7. 1909 GROS-DE-VAUD : Alain **FÜLLEMANN**, Ch. de la Marionnaz 3, 1054 MORRENS  
tél. 021 731 10 25 ou 079 449 37 87, [alain.fullemann@hotmail.ch](mailto:alain.fullemann@hotmail.ch)
- N° 8. 1917 HAUTE-BROYE : Bernard **PASQUIER**, Chemin du Jordil 8, 1807 BLONAY,  
tél. 021 943 15 02 ou 079 216 18 11, [bp.pasquier@gmail.com](mailto:bp.pasquier@gmail.com)
- N° 9. 1890 JORAT : Steeve **PEGUIRON**, Ch. du Clos-Derrey 16, 1614 GRANGES  
VEVEYSE, tél. 021 907 12 68 ou 079 905 64 01  
[steeve.peguiron@romandie.com](mailto:steeve.peguiron@romandie.com)
- N° 10. 1886 LAUSANNE : Vacant
- N° 11. 1899 LUCENS : Steve **JACCOUD**, La Foule 3, 1551 VERS-CHEZ-PERRIN  
078 823 41 74, [steve.jaccoud82@icloud.com](mailto:steve.jaccoud82@icloud.com)
- N° 12. 1908 LA MENTHUE : Jean-Daniel **VÖLLMY**, Rte d'Ogens 9, 1407 BIOLEY-MAGNOUX,  
024 433 19 23 ou 079 467 55 78, [jd.vollmy@bluewin.ch](mailto:jd.vollmy@bluewin.ch)
- N° 13. 1912 MORGES : Cédric **REYMOND**, ch. du Chésalet 26, 1303 PENTHAZ  
tél : 021 862 77 77 ou 078 689 19 39, [cedric.reymond@matisa.ch](mailto:cedric.reymond@matisa.ch)
- N° 14. 1886 MOUDON : Ernest **JOSSI**, rue du Village 4, 1061 Villars-Mendraz  
tél: 021 903 32 73 ou 079 655 97 89 [ernest.jossi@bluewin.ch](mailto:ernest.jossi@bluewin.ch)
- N° 15. 1893 NORD VAUDOIS : Ruth **ERISMANN**, Rte de la Barbeyre 17, 1407 GOSENS  
tél. 024 433 12 00 ou 079 488 31 04, [rutherismann@bluewin.ch](mailto:rutherismann@bluewin.ch)
- N° 16. 1890 NYON : François **SCHILLIGER**, Bois du Nant 1, 1262 EYSINS  
tél 079 374 85 32, [schilliger.f@gmail.com](mailto:schilliger.f@gmail.com)
- N° 17. 1887 ORBE : Eric **EPINEY**, Prés Valloton, 1435 ESSERT-PITTET,  
tél. 024 441 59 85 ou 077 418 02 22, [president@apiorbe.ch](mailto:president@apiorbe.ch)
- N° 18. 1918 PAYS-D'ENHAUT : François **ANDREY**, Sur le Crêt, rte de la Gruyère 45,  
1660 LES MOULINS, tél. 026 924 52 30 ou 079 366 91 52  
[afsj.andrey@bluewin.ch](mailto:afsj.andrey@bluewin.ch)

## 5.3. Caissiers des sections ( au 25 février 2019 )

- N° 1. **1887 LES ALPES :** Amélie **HERITIER**, Ch. de des Emptoz 10, 1807 BLONAY, tél : 021 922 04 81 ou 079 240 82 51, [amelie.heritier@bluewin.ch](mailto:amelie.heritier@bluewin.ch)
- N° 2. **1901 BASSE-BROYE :** Georges **VERDON**, Route du Signal 12 1580 AVENCHES, tél. 026 675 34 57 ou 079 439 08 33, [georges.verdon@bluewin.ch](mailto:georges.verdon@bluewin.ch)
- N° 3. **1918 BIÈRE :** Jean-Daniel **WYSS**, Marais-Béton, 1145 BIÈRE, tél. 021 809 53 88 ou 079 830 49 35, [jdnwyss@sefanet.ch](mailto:jdnwyss@sefanet.ch)
- N° 4. **1943 CHAMOISSAIRE :** Hervé **FORMAZ**, route de Emonets 3, 1890 ST-MAURICE, tél. 079 599 95 48, [hformaz@netplus.ch](mailto:hformaz@netplus.ch)
- N° 5. **1888 COSSONAY :** Mélanie **GAGNEBIN**, rue de Montolieu, 1030 BUSSIGNY tél. 079 626 97 24, [gagnebin.melanie@gmail.com](mailto:gagnebin.melanie@gmail.com)
- N° 6. **1888 COTE VAUDOISE :** Claudia **GENIER**, Sus-Vellaz 13, 1169 Yens, tél : 021 729 31 91 ou 079 598 09 06, [claudia.genier@bluewin.ch](mailto:claudia.genier@bluewin.ch)
- N° 7. **1909 GROS-DE-VAUD :** Régina **BOLOMEY**, Rue du Grand-Jenoud 6, 1462 YVONAND, tél. 024 430 14 30 ou 079 534 79 44, [ch.bolomey@bluewin.ch](mailto:ch.bolomey@bluewin.ch)
- N° 8. **1917 HAUTE-BROYE :** Rachel **BRUCHEZ**, ch. des Planches 6, 1077 SERVION, tél. 079 728 16 22, [rachel@bruchez.ch](mailto:rachel@bruchez.ch)
- N° 9. **1890 JORAT :** Benoît **DROZ**, Vennerweg 18, 3006 Berne tél : 079 773 43 69, [beu.droz@gmail.com](mailto:beu.droz@gmail.com)
- N° 10. **1886 LAUSANNE :** Sibylle **LYON**, Ch. de Sorécot 69, 1033 CHESEAUX/LAUSANNE tél. 021 731 36 33 ou 079 779 07 23 [sibylle.lyon@bluewin.ch](mailto:sibylle.lyon@bluewin.ch)
- N° 11. **1899 LUCENS :** Victor **MARTINS**, la Pussaz 15 C, 1510 MOUDON, tél : 077 446 26 28, [victor.martins@bluewin.ch](mailto:victor.martins@bluewin.ch)
- N° 12. **1908 LA MENTHUE :** Raymond **PAILLEX**, ch. des Osches 1407 MEZERY-PRES-DONNELOYE, tél. 024 433 16 83 ou 079 653 52 48 [raymond.paillex@bluewin.ch](mailto:raymond.paillex@bluewin.ch)
- N° 13. **1912 MORGES :** Charles **AMSTEIN**, Ch. de Vuideborse 10, 1134 CHIGNY tél. 076 579 17 34, [charlesamstein@bluewin.ch](mailto:charlesamstein@bluewin.ch)
- N° 14. **1886 MOUDON :** Philippe **LINIGER**, Le Rôt 4, 1682 PREVONLOUP, tél. 021 557 99 03 ou 079 937 10 45, [clph.liniger@bluewin.ch](mailto:clph.liniger@bluewin.ch)
- N° 15. **1893 NORD VAUDOIS :** André **AMIET**, Ch. des Bruannes 1, 1429 GIEZ tél: 024 445 42 56 ou 079 433 01 59 [andre.amiet@bluewin.ch](mailto:andre.amiet@bluewin.ch)
- N° 16. **1890 NYON :** Dominique **KLINKENBERGH**, Ch. Haut-Bossons-Audry 10, 1273 ARZIER, tél. 022 366 33 91 ou 079 228 66 58 [d.klinkenbergh@bluewin.ch](mailto:d.klinkenbergh@bluewin.ch)
- N° 17. **1887 ORBE :** Stéphane **BENEY**, Ch de la Pouette 4, 1356 LES CLEES tél 024 565 48 46 ou 076 382 35 92 [caissier@apiorbe.ch](mailto:caissier@apiorbe.ch)
- N° 18. **1918 PAYS-D'ENHAUT :** Alexandre **HENCHOZ**, Clos de la Pépinière 10, 1040 ECHALLENS, tél. 021 881 22 40 ou 078 559 47 26 [alexandre.henchoz@bluewin.ch](mailto:alexandre.henchoz@bluewin.ch)

## 5.4. Secrétaires des sections ( au 25 février 2019 )

- N° 1. 1887 LES ALPES : Jacqueline **BAEHLER**, Ferme des Prévondes, 1832 VILLARD-SUR-CHAMBY, tél. 021 964 43 59 ou 079 457 46 45  
[cjbaehler@bluewin.ch](mailto:cjbaehler@bluewin.ch)
- N° 2. 1901 BASSE-BROYE : Dominic **CASO**, Rte de Neuchâtel 28e, 1588 CUDREFIN  
079 890 76 77, [casodominic@gmail.com](mailto:casodominic@gmail.com)
- N° 3. 1918 BIÈRE : Myriam **STOLL**, la Taillaz 6, 1145 BIÈRE, tél. 021 809 58 12 ou  
079 258 30 28, [stoll-myriam@bluewin.ch](mailto:stoll-myriam@bluewin.ch)
- N° 4. 1943 CHAMOSSAIRE : Muriel **SAUGE** rte de Fenalet 13, 1880 Bex,  
tél. 024 463 12 39, [marcel.sauge@bluewin.ch](mailto:marcel.sauge@bluewin.ch)
- N° 5. 1888 COSSONAY : Justine **PRIOR**, rue du Chêne 17, 1315 La SARRAZ,  
tél. 079 308 31 39 , [jusprior@gmail.com](mailto:jusprior@gmail.com)
- N° 6. 1888 COTE VAUDOISE : Véronique **ANNEN**, Ch. Perrettes 9, 1024 ECUBLENS  
tél. 079 342 48 43 , [vero\\_nick9@hotmail.com](mailto:vero_nick9@hotmail.com)
- N° 7. 1909 GROS-DE-VAUD : Brigitte **BESSON**, Rte des Roches 10, 1042 ASSENS  
tél. 078 899 57 99, [brigittebesson@hotmail.com](mailto:brigittebesson@hotmail.com)
- N° 8. 1917 HAUTE-BROYE : Nicole **CEVEY**, Ch. du Jordil 8, 1807 BLONAY, tél. 021 943 15 02  
ou 079 258 20 10 [nicole.cevey@bluewin.ch](mailto:nicole.cevey@bluewin.ch)
- N° 9. 1890 JORAT : Stéphanie **DUTOIT**, Ch. Pélau 1, 1513 HERMENCHES  
tél. 021 905 45 70 [s.quewan@gmail.com](mailto:s.quewan@gmail.com)
- N° 10. 1886 LAUSANNE : Martial **ROULET**, rte de Bossière 167,1095 LUTRY,  
076 345 47 25, [martial.roulet@apiculture-lausanne.ch](mailto:martial.roulet@apiculture-lausanne.ch)
- N° 11. 1899 LUCENS : Jean-Michel **TENTHOREY**, ch. des Cotey 5, 1682 DOMPIERRE,  
tél. 079 335 22 87 [jeanmichelmay75@gmail.com](mailto:jeanmichelmay75@gmail.com)
- N° 12. 1908 LA MENTHUE : Fabienne **THONNEY**, Grand'Rue 5, 1462 YVONAND  
tél. 024 430 23 04 ou 079 258 95 76, [fab.thonney@gmail.com](mailto:fab.thonney@gmail.com)
- N° 13. 1912 MORGES : Maryla **ZOLLINGER**, ch. du Bochet 16, 1032 ROMANEL S/  
LAUSANNE, tél. 021 646 41 60 ou 076 500 70 78,  
[marylazollinger@nexmail.ch](mailto:marylazollinger@nexmail.ch)
- N° 14. 1886 MOUDON : Valentine **REY**, Route d'Ussières 6, 1088 ROPRAZ  
tél. 079 639 65 03, [rey.valent@gmail.com](mailto:rey.valent@gmail.com)
- N° 15. 1893 NORD VAUDOIS : Laurence **BOURBON**, Rte de L'Arnon 11,  
1431 VUGELLES-LA-MOTHE, tél. 024 436 16 05  
ou 079 254 53 29 [apinordvaudois@gmail.com](mailto:apinordvaudois@gmail.com)
- N° 16. 1890 NYON : Mélanie **BAUDET**, Route des Coudres 29, 1298 Céligny GE  
tél. 079 251 18 74 [Melaniebaudet1@gmail.com](mailto:Melaniebaudet1@gmail.com)
- N° 17. 1887 ORBE : José **BASSET**, Vaux 16, 1350 ORBE, tél. 024 441 07 77  
ou 078 693 19 69 [secretaire@apiorbe.ch](mailto:secretaire@apiorbe.ch)
- N° 18. 1918 PAYS-D'ENHAUT : Anastasia **ANDREY**, Sur le Crêt, rte de la Gruyère 45  
1660 LES MOULINS, tél. 026 924 52 30, [afsj.andrey@bluewin.ch](mailto:afsj.andrey@bluewin.ch)

## 5.5. Contrôleurs du miel ( au 25 février 2019 )

### Contrôle analytique

- Responsable :** MOREILLON Patrick, pl. du Saugey 1, 1026 ECHANDENS, tél. 021 534 12 26 ou 078 809 60 92, [p.moreillon@hispeed.ch](mailto:p.moreillon@hispeed.ch)
- Pour les sections :**
- N° 1. Les Alpes : TILLE Stéphane, Ch. de Rochebord 1, 1860 AIGLE  
tél. 079 847 50 [stephane\\_tille@hotmail.com](mailto:stephane_tille@hotmail.com)
- N° 2. Basse-Broye : MARGAIRAZ Jacques, Etrabloz 20, 1551 VERS-CHEZ-PERRIN, tél. 026 660 56 55 [j.margairaz@bluewin.ch](mailto:j.margairaz@bluewin.ch)  
JACCOUD Henri, Vers-chez-Savary 14, 1551 VERS-CHEZ-PERRIN, 026 660 66 32 ou 079 383 75 66 [hjaccoud@gmail.com](mailto:hjaccoud@gmail.com)
- N° 3. Bière : STOLL Myriam, La Taillaz, 1145 BIÈRE, tél. 021 809 58 12  
[stoll-myriam@bluewin.ch](mailto:stoll-myriam@bluewin.ch)
- N° 4. Chamossaire : TILLE Stéphane, Ch. de Rochebord 1, 1860 AIGLE  
tél. 079 847 50 [stephane\\_tille@hotmail.com](mailto:stephane_tille@hotmail.com)
- N° 5. Cossonay : MOREILLON Patrick, pl. du Saugey 1, 1026 ECHANDENS  
tél. 021 534 12 26 ou 078 809 60 92 [p.moreillon@hispeed.ch](mailto:p.moreillon@hispeed.ch)
- N° 6. Côte Vaudoise : STOLL Charles, La Taillaz, 1145 BIÈRE, tél. 021 809 58 12  
[charles-stoll@bluewin.ch](mailto:charles-stoll@bluewin.ch)
- N° 7. Gros-de-Vaud : GIJSBERS Nicole, Rte de Corrençon 5, 1410 ST-CIERGES, tél. 021 905 17 00 ou 078 723 66 15 [bngijsbers@bluewin.ch](mailto:bngijsbers@bluewin.ch)  
ERISMANN Ruth, Ch. de la Barbeyre 17, 1407 Gossens  
tél. 024 433 12 00 ou 079 488 31 04, [rutherismann@bluewin.ch](mailto:rutherismann@bluewin.ch)
- N° 8. Haute-Broye : SARBACH Vincent, rte d'Oron 118, 1673 PROMASENS  
tél. 079 569 18 81 [sarbach.vincent@gmail.com](mailto:sarbach.vincent@gmail.com)
- N° 9. Jorat : SARBACH Vincent, rte d'Oron 118, 1673 PROMASENS  
tél. 079 569 18 81 [sarbach.vincent@gmail.com](mailto:sarbach.vincent@gmail.com)
- N° 10. Lausanne : MEYSTRE Catherine, ch du Bochet 37, 1032 ROMANEL s/LAUSANNE,  
079 307 60 26 [cathmeystre@bluewin.ch](mailto:cathmeystre@bluewin.ch)
- N° 11. Lucens : GIJSBERS Nicole, Rte de Corrençon 5, 1410 ST-CIERGES,  
tél. 021 905 17 00 ou 078 723 66 15 [bngijsbers@bluewin.ch](mailto:bngijsbers@bluewin.ch)
- N° 12. La Menthue : GIJSBERS Nicole, Rte de Corrençon 5, 1410 ST-CIERGES,  
tél. 021 905 17 00 ou 078 723 66 15 [bngijsbers@bluewin.ch](mailto:bngijsbers@bluewin.ch)
- N° 13. Morges : MEYSTRE Catherine, ch du Bochet 37, 1032 ROMANEL s/LAUSANNE,  
079 307 60 26 [cathmeystre@bluewin.ch](mailto:cathmeystre@bluewin.ch)
- N° 14. Moudon : GIJSBERS Nicole, Rte de Corrençon 5 1410 ST-CIERGES,  
tél. 021 905 17 00 ou 078 723 66 15 [bngijsbers@bluewin.ch](mailto:bngijsbers@bluewin.ch)
- N° 15. Nord Vaudois : ERISMANN Ruth, Ch. de la Barbeyre 17, 1407 Gossens  
tél: 024 433 12 00 ou 079 488 31 04, [rutherismann@bluewin.ch](mailto:rutherismann@bluewin.ch)
- N° 16. Nyon : QUARTA Vittorio, Ch. des Foulis 12a, 1260 NYON, 022 362 87 66 ou  
079 508 74 35, [cavitto@bluewin.ch](mailto:cavitto@bluewin.ch)
- N° 17. Orbe : AJVAZI Brahim, Rte de Valeyres 2D, 1350 ORBE, tél. 024 441 02 06 ou  
079 755 44 86 [bajvazi@bluewin.ch](mailto:bajvazi@bluewin.ch)
- N° 18. Pays-d'Enhaut : LINDER Jacques, Rte de Sonlomot 24, 1660 LES MOULINS,  
tél. 026 924 42 45 ou 079 659 40 61 [jacklinder@me.com](mailto:jacklinder@me.com)

## 5.6. Conseillers apicoles ( au 25 février 2019 )

### Responsables vulgarisation:

<b>VOELLINGER Quentin</b>	1070 PUIDOUX, Publoz 38a, tél, 079 290 08 17, <a href="mailto:info@alpesapiculture.ch">info@alpesapiculture.ch</a>	Alpes
<b>LAURITZEN Alain</b>	1073 MOLLIE-MARGOT, Ch.des Crocus 7, tél. 079 301 41 01, <a href="mailto:alain.lauritzen@gmail.com">alain.lauritzen@gmail.com</a>	Gros-de Vaud

### Conseillers SAR:

<b>BURKARDT Geneviève</b>	1450 LE CHÂTEAU-STE-CROIX, Castel 19, tél. 024 454 28 40 ou 076 374 24 50 <a href="mailto:genevieve.burkardt@gmail.com">genevieve.burkardt@gmail.com</a>	Nord Vaudois et Menthue
<b>BETTENS Didier</b>	1613 MARACON, ch. Du Refuge 1, tél. 021 907 81 80 ou 079 203 81 80, <a href="mailto:didier.bettens@bluewin.ch">didier.bettens@bluewin.ch</a>	Haute-Broye
<b>DROZ Benoît</b>	3006 BERNE, Vennerweg 18, tél. 079 773 43 69, <a href="mailto:beu.droz@gmail.com">beu.droz@gmail.com</a>	Jorat
<b>EPINEY Eric</b>	1435 ESSERT-PITTET, Pré Valloton, tél. 024 441 59 85 ou 077 418 02 22, <a href="mailto:epineyeric@hotmail.ch">epineyeric@hotmail.ch</a>	Orbe
<b>JEANGROS Bernard</b>	1197 PRANGINS, ch. des Morettes 16, tél. 022 362 19 19 ou 079 659 48 08, <a href="mailto:bjeangros@vtxnet.ch">bjeangros@vtxnet.ch</a>	Nyon
<b>SCHILLIGER François</b>	1262 EYSINS, Bois du Nant 1, tél. 022 362 94 35 ou 079 374 85 32, <a href="mailto:schilliger.f@gmail.com">schilliger.f@gmail.com</a>	Nyon
<b>YERSIN Pierre-Alexandre</b>	1659 FLENDRUZ, Rte du vieux Couvent 50 tél. 026 925 89 45 ou 079 414 97 76 <a href="mailto:pizou@bluewin.ch">pizou@bluewin.ch</a>	Pays d'Enhaut

## Candidats conseillers apicoles 2018/2019

<b>DESCOMBES J.-François</b>	1073 SAVIGNY, Rte de la Roche 19, 021 784 38 61, 078 614 72 97 <a href="mailto:jfd@worldcom.ch">jfd@worldcom.ch</a>	Haute-Broye
<b>GILLARD Nicolas</b>	1070 PUIDOUX, Rte de la Corniche 7, 079 394 46 86 <a href="mailto:nicolas.gilliard@hispeed.ch">nicolas.gilliard@hispeed.ch</a>	Jorat
<b>HERITIER Amélie</b>	1807 Blonay, Ch. Des Emptoz 10, 079 240 82 51 <a href="mailto:a.heritier@alpesapiculture.ch">a.heritier@alpesapiculture.ch</a>	Alpes
<b>KLAUS Daniel</b>	1261 LE VAUD, 17 rte de Marchissy, 022 782 37 90, 076 360 80 59 <a href="mailto:danielklaus63@gmail.com">danielklaus63@gmail.com</a>	Nyon
<b>MEYSTRE Catherine</b>	1032 ROMANEL/LSNE, Ch. du Bochet 37, 079 307 60 26 <a href="mailto:cathmeystre@bluewin.ch">cathmeystre@bluewin.ch</a>	Morges et Lausanne
<b>NEY Djordje</b>	1551 VERS-CHEZ-PERRIN, Corges 12, 079 481 51 41 <a href="mailto:djordje.ney@gmail.com">djordje.ney@gmail.com</a>	Basse-Broye
<b>PERNET Killian</b>	1535 COMBREMMENT-LE-GRAND, Ch. de la Vilayre 1, 079 690 18 67 <a href="mailto:n.pernet@bluewin.ch">n.pernet@bluewin.ch</a>	Nord Vaudois, Menthue
<b>SCHNEIDER Guillaume</b>	1170 AUBONNE, Ruelle du Levant 17, 077 422 69 38 <a href="mailto:guillaume.schneider1@gmail.com">guillaume.schneider1@gmail.com</a>	Côte Vaudoise
<b>STOCKER Jean</b>	1148 LA COUDRE, Rte des Biolles 12, 079 765 44 69 <a href="mailto:jean.stocker@bluewin.ch">jean.stocker@bluewin.ch</a>	Cossonay
<b>ULDRY Sylvain</b>	1610 VUIBROYE, Champ Franc 1, 079 344 27 18 <a href="mailto:apistil@bluewin.ch">apistil@bluewin.ch</a>	Haute-Broye

## 5.7. Moniteurs-éleveurs ( au 25 février 2019 )

<b>JUFER</b>	Alain	1148 L'ISLE, La Rochelle 7	079 473 78 27
<b>Responsable des moniteurs-éleveurs</b>		<a href="mailto:ajufer@romandie.com">ajufer@romandie.com</a>	
<b>AJVAZI</b>	Nexhmedin	1350 ORBE, rte de Valeyres 16 <a href="mailto:api-ajvazi@bluewin.ch">api-ajvazi@bluewin.ch</a>	024 441 21 26 079 355 16 79
<b>ANDREY</b>	François	1660 LES MOULINS, rte de Gruyère 45 <a href="mailto:afsj.andrey@bluewin.ch">afsj.andrey@bluewin.ch</a>	026 924 52 30 079 366 91 52
<b>ARNOLD</b>	Brigitte	1176 ST- LIVRES, Es Côtes 7 <a href="mailto:brigitte.arnold2@bluewin.ch">brigitte.arnold2@bluewin.ch</a>	021 801 52 43 079 590 28 44
<b>RUNET</b>	François	1315 LA SARRAZ, Grand-Rue 10 <a href="mailto:hymenos@hotmail.com">hymenos@hotmail.com</a>	021 636 40 92 078 696 40 92
<b>BUCHS</b>	Myriam	1432 BELMONT/YVERDON Grand'Rue 47 <a href="mailto:pa_buchs@bluewin.ch">pa_buchs@bluewin.ch</a>	079 532 06 13
<b>GROUX</b>	Michel	1443 VILLARS-SOUS-CHAMPVENT, rte d'Essert 1, <a href="mailto:lapiculteur@bluewin.ch">lapiculteur@bluewin.ch</a>	079 488 23 03
<b>GÜNTHER</b>	Stéphane	1853 YVORNE, en Tronchet 4 <a href="mailto:stephane@saaj.ch">stephane@saaj.ch</a>	024 466 77 62 079 418 71 12
<b>LINDER</b>	Jacques	1660 LES MOULINS, rte de Sonlomot 24 <a href="mailto:jacklinder@me.com">jacklinder@me.com</a>	026 924 42 45 079 659 40 61
<b>MERCIER</b>	Serge	1176 ST- LIVRES, Es Côtes 6 <a href="mailto:serge-mercier@bluewin.ch">serge-mercier@bluewin.ch</a>	079 413 41 14
<b>MOREL</b>	Daniel	1147 MONTRICHER, Le Champet 5 <a href="mailto:daniel.morel58@romandie.com">daniel.morel58@romandie.com</a>	021 864 55 37 079 623 60 47
<b>NOBS</b>	Kurt	1583 VILLAREPOS, rte de la solitude 5 <a href="mailto:knoobs@bluewin.ch">knoobs@bluewin.ch</a>	026 675 26 03 079 252 69 52
<b>PASCHE</b>	André	1076 FERLENS, Les Chanes 32 <a href="mailto:andre.1076@yahoo.fr">andre.1076@yahoo.fr</a>	021 903 11 87 078 690 98 10,
<b>STOLL</b>	Charles	1145 BIERE, La Taillaz 6 <a href="mailto:charles-stoll@bluewin.ch">charles-stoll@bluewin.ch</a>	021 809 58 12 079 306 06 27

### Association station vaudoise fécondation reines

<b>MOREL</b>	Daniel	Président- Le Champet 5, 1147 MONTRICHER <a href="mailto:daniel.morel58@romandie.com">daniel.morel58@romandie.com</a>	021 864 55 57
<b>JUFER</b>	Alain	Secrétaire, responsable station Vermeilley La Rochelle, 1148 L'ISLE, <a href="mailto:ajufer@romandie.com">ajufer@romandie.com</a>	079 473 78 27
<b>ARNOLD</b>	Brigitte	Caissière Es Côtes 7, 1176 ST- LIVRES, <a href="mailto:brigitte.arnold2@bluewin.ch">brigitte.arnold2@bluewin.ch</a>	021 801 52 43
<b>ANDREY</b>	François	Responsable station Hongrin rte de Gruyère 45, 1660 LES MOULINS <a href="mailto:afsj.andrey@bluewin.ch">afsj.andrey@bluewin.ch</a>	026 924 52 30

## 5.8 Membres honoraires ( au 25 février 2019 )

<b>BOO</b>	Charles	Les Combes, 1659 FLENDRUZ.
<b>BOVY</b>	Fernand	Route des Arenys , 1261 LE VAUD. tél. 022 366 24 48
<b>CHERPILLOD</b>	Bernard	Isabelle-de-Montolieu 193, 1010 LAUSANNE. tél. 21 652 41 65 ou 079 396 84 69 <a href="mailto:b.cherpillod@bluewin.ch">b.cherpillod@bluewin.ch</a>
<b>COCHARD</b>	Jean-Paul	Grand Borgeaud 9, 1046 CRONAY tél. 024 433 11 55 <a href="mailto:apicoch@bluewin.ch">apicoch@bluewin.ch</a>
<b>ERISMANN</b>	Ruth	Rte de la Barbeyre 17, 1407 GOSSENS tél. 024 433 12 00 ou 079 488 31 04, <a href="mailto:rutherismann@bluewin.ch">rutherismann@bluewin.ch</a>
<b>GEISSBUEHLER</b>	Henri	Route de Montmagny, 1587 CONSTANTINE tél. 026 677 24 35 ou 079/652 77 90. <a href="mailto:henri-yvette@bluewin.ch">henri-yvette@bluewin.ch</a>
<b>LECHAIRE</b>	Marc	Boulevard de Grancy 14, 1006 LAUSANNE. tél. 021 616 90 52 ou 079 235 80 88 <a href="mailto:ml.lechaire@gmail.com">ml.lechaire@gmail.com</a>
<b>MAGNENAT</b>	Antoine	Route d'Echallens 16, 1041 POLIEZ-LE-GRAND, tél: 021 881 27 60
<b>PASCHE</b>	André	Les Chanes 32, 1076 FERLENS, 078 690 98 10, <a href="mailto:andre.1076@yahoo.fr">andre.1076@yahoo.fr</a>
<b>PANCHAUD</b>	Samuel	Chemin des places 10, 1041 POLIEZ-LE- GRAND tél. 079 620 64 58, <a href="mailto:samuelpanchaud@hotmail.com">samuelpanchaud@hotmail.com</a>
<b>PIDOUX</b>	René	La Forge, route de Forel-Dessous 5 1526 FOREL-SUR-LUCENS.tél. 021 906 67 16
<b>ROSSIER</b>	Jean-Claude	Bescencens, case postale 15, 1609 ST-MARTIN
<b>STEIGER</b>	Robert	Le Grand-Clos, 1073 SAVIGNY.
<b>STERN</b>	Werner	av. C.-F. Ramuz 3, 1009 PULLY.
<b>STETTLER</b>	Jean-Pierre	Chemin Neuf 7, 1032 VUFFLENS-LA-VILLE.
<b>TENTHOREY</b>	Jean-Michel	Les Granges, Chemin de Cotey 5, 1862 DOMPIERRE, 026 652 29 37 ou 079 35 22 87,
<b>TROXLER</b>	Jakob	Chemin du Champ Marion 1, 1261 LE VAUD, tél. 022 366 39 30 ou 079 226 72 53 <a href="mailto:jakob.troxler@sunrise.ch">jakob.troxler@sunrise.ch</a>
<b>TSCHUY</b>	Marianne	Ch. de Bonmont 21, 1260 NYON, tél. 022 362 65 27 ou 079 340 73 42, <a href="mailto:m.tschuy@netplus.ch">m.tschuy@netplus.ch</a>
<b>ZAUGG</b>	Ulrich	Rte de Clarmont 7, 1116 Cottens, 021 800 31 96

## 5.9. Chronologie des présidents de la FVA, du comité FVA et des délégués SAR et des présidents FSSA ( apisuisse )

### PRESIDENTS :

<b>FONTANNAZ</b> Lucien	La Croix-sur-Lutry	1908 - 1911
<b>BORGEAUD</b> Emile	Orny	1911 - 1913
<b>MAYOR</b> Arnold	Novalles	1913 - 1916
<b>BORGEAUD</b> Emile	Orny	1916 - 1919
<b>PORCHET</b> Ami	Ropraz	1919 - 1921
<b>VALET</b> Arthur	Morges	1921 - 1924
<b>PIOT</b> John	Pailly	1924 - 1929
<b>FRANKHAUSEN</b> Edouard	Territet	1929 - 1941
<b>SOAVI</b> Marcel	Gingins	1941 - 1948
<b>GONET</b> Auguste	Vuarrenge	1948 - 1954
<b>THURLER</b> Joseph	Pully	1954 - 1958
<b>MOTTIER</b> Pierre-Philippe	Marcelin	1958 - 1959
<b>SUEUR</b> Gustave	Corcelles-près-Concise	1959 - 1968
<b>FELIX</b> Daniel	Apples	1968 - 1971
<b>LECHAIRE</b> Marc	Lausanne	1971 - 1977
<b>STEIGER</b> Robert	Savigny	1977 - 1982
<b>BOVY</b> Fernand	Le Vaud	1982 - 1987
<b>STETTLER</b> Jean-Pierre	Vufflens-la-Ville	1987 - 1989
<b>PIDOUX</b> René	Forel-sur-Lucens	1989 - 1994
<b>DUBOIS</b> Pierre	Bex	1994 - 1996
<b>TENTHOREY</b> Jean-Michel	Dompierre	1996 - 2006
<b>ROSSIER</b> Jean-Claude	Saint-Martin	2006 - 2009
<b>TROXLER</b> Jakob	Le Vaud	2009 - 2016
<b>PASCHE</b> André	Ferlens	2016 - 2019
<b>VOELLINGER</b> Quentin	Puidoux	2019 -

### COMITE :

<b>BESUCHET</b> Charles	Orbe	1908 - 1911
<b>DUBOIX</b> Eugène	Grens	1908 - 1911
<b>BERGER</b> Henri	Mont-sur-Rolle	1911 - 1914
<b>LAESSER</b> Ernest	Chavannes-sur-Moudon	1911 - 1919
<b>BORGEAUD</b> Emile	Orny	1914 - 1919
<b>AUBERSON</b> C.	St-Cergue	1915 - 1916
<b>ZWAHLEN</b> R.	Duillier	1916 - 1918
<b>DE SIEBENTHALER</b> A.	Fontanney-sur-Aigle	1916 - 1918
<b>CLEMENT</b> Numa	Yverdon	1918 - 1918
<b>PORCHET</b> Ami	Ropraz	1918 - 1921
<b>PECLARD</b> Elie	Bex	1919 - 1922
<b>VALET</b> Arthur	Morges	1919 - 1924
<b>MAGES</b>	Payerne	1921 - 1924
<b>COURVOISIER</b> A.	Trélex	1922 - 1925
<b>GRANDCHAMP</b> A.	Lausanne	1924 - 1927

<b>RACCOURSIER O.</b>	Chavannes-sur-Moudon	1925 - 1929
<b>FRANKHAUSEN Edouard</b>	Territet	1927 - 1941
<b>SAVARY Emile</b>	Sédeilles	1929 - 1938
<b>DELUCHE Alfred</b>	Gingins	1929 - 1941
<b>CHABANEL A.</b>	Lausanne	1938 - 1940
<b>MICHAUD Alfred</b>	La Sarraz	1940 - 1943
<b>SOAVI Marcel</b>	Gingins	1941 - 1948
<b>VUAGNIAUX Edouard</b>	Chavornay	1941 - 1947
<b>NICOD Albert</b>	Brenles	1943 - 1946
<b>THURLER Joseph</b>	Pully	1946 - 1958
<b>MOTTIER Pierre-Philippe</b>	Marcelin	1947 - 1959
<b>GONET Auguste</b>	Vuarrenge	1948 - 1954
<b>GOLAY Georges</b>	Cossonay	1954 - 1958
<b>BOVEY Robert</b>	Romanel-sur-Lausanne	1958 - 1963
<b>SUEUR Gustave</b>	Corcelles-près-Concise	1958 - 1968
<b>FELIX Daniel</b>	Apples	1959 - 1971
<b>BORGEAUD Paul</b>	Echallens	1963 - 1975
<b>LECHAIRE Marc</b>	Lausanne	1967 - 1977
<b>AUBERT Georges</b>	Coppet	1968 - 1969
<b>PAROZ Adrien</b>	Vevey	1969 - 1976
<b>GUILLET Jean-Pierre</b>	Pully	1971 - 1983
<b>STEIGER Robert</b>	Savigny	1971 - 1982
<b>BOVY Fernand</b>	Le Vaud	1975 - 1987
<b>COCHARD Jean-Paul</b>	Cronay	1976 - 1988
<b>STETTLER Jean-Pierre</b>	Vufflens-la-Ville	1977 - 1989
<b>PIDOUX René</b>	Forel-sur-Lucens	1982 - 1994
<b>BOO Charles</b>	Flendruz	1983 - 1994
<b>DUBOIS Pierre</b>	Bex	1987 - 1996
<b>VIRET François</b>	Rossens	1988 - 1992
<b>POLO Patrick</b>	Villeneuve	1989 - 1993
<b>ROETHLISBERGER Jean-Louis</b>	Gland	1992 - 2003
<b>MAGNENAT Antoine</b>	Poliez-le-Grand	1993 - 1999
<b>HAUSELMANN Reimar</b>	Penthaz	1994 - 1997
<b>TENTHOREY Jean-Michel</b>	Dompierre	1994 - 2006
<b>CHERPILLOD Bernard</b>	Lausanne	1996 - 2008
<b>ROSSIER Jean-Claude</b>	Bière	1997 - 2009
<b>GEISSBUEHLER Henri</b>	Constantine	1999 - 2011
<b>ERISMANN Ruth</b>	Gossens	2003 - 2015
<b>TROXLER Jakob</b>	Le Vaud	2006 - 2016
<b>GOLAY Christine</b>	Echandens	2008 -
<b>PASCHE André</b>	Ferlens	2009 - 2019
<b>PANCHAUD Samuel</b>	Poliez-le-Grand	2011 - 2017
<b>TSCHUY Marianne</b>	Nyon	2015 - 2018
<b>VOELLINGER Quentin</b>	Puidoux	2016 -
<b>REYMOND Didier</b>	Cugy	2017 -
<b>LAURITZEN Alain</b>	Mollie-Margot	2018 -
<b>ULDRY Sylvain</b>	Vuibroye	2019 -

### DELEGUES SAR :

<b>SCHUMACHER</b> Ferdinand	St-Sulpice	1916 - 1948
<b>MAGNENAT</b> Justin	Renens	1916 - 1945
<b>MAYOR</b> Arnold	Novalles	P. 1916 - 1946
<b>VALET</b> Arthur	Morges	1945 - 1960
<b>SOAVI</b> Marcel	Gingins	1946 - 1961
<b>GONET</b> Auguste	Vuarrenge	P. 1948 - 1962
<b>BOVEY</b> Robert	Romanel-sur-Lausanne	P. 1960 - 1975
<b>MERMINOD</b> Auguste	Payerne	1961 - 1976
<b>BASSIN</b> Edmond	Marchissy	1963 - 1971
<b>PAROZ</b> Adrien	Vevey	P. 1971 - 1983
<b>LECHAIRE</b> Marc	Lausanne	1976 - 1988
<b>COCHARD</b> Jean-Paul	Cronay	1983 - 1996
<b>BOO</b> Charles	Flendruz	1988 - 1992
<b>BOVY</b> Fernand	Le Vaud	1992 - 2003
<b>ROETHLISBERGER</b> Jean-Louis	Gland	1996 - 2004
<b>TENTHOREY</b> Jean-Michel	Dompierre	2003 - 2005
<b>HAUSELMANN</b> Reimar	Penthalaz	2005 - 2006
<b>ZAUGG</b> Ulrich	Cottens	2006 - 2015
<b>GRANDJEAN</b> Mélanie	Payerne	2015 - 2017
<b>DROZ</b> Benoît	Lausanne	2018 -

P= ont été Présidents

### PRESIDENTS SUISSES DES SOCIETES D'APICULTURE

<b>COCHARD</b> Jean-Paul	Cronay	1990 - 1996
<b>TROXLER</b> Jakob	Le Vaud	2009 - 2015

# 6. Inspectorat

## 6.1. Inspecteurs des ruchers ( au 8 mars 2019)

### INSPECTEUR CANTONAL :

CROZET Franck, rue du Bourquin 30, 1306 Daillens 02 /862 90 78 **079/815 71 20**  
**franck.crozet@vd.ch**

### **Inspecteur cantonal suppléant:**

SCHMID Alain, rue des Italiens 9B, 1308 La Chaux **079/420 78 73**  
**alain-schmid@bluewin.ch**

---

### AIGLE

Responsable: GUILLET Frédéric, rue de Chotron 3, 1845 Noville 021/968 11 55 **079/505 92 44**  
MAMIN Pierre-Alain, rte de Gryon 8, 1880 Bex 024/463 29 27 **079/290 07 08**  
GUILLET Gaël, rue de Chotron 3, 1845 Noville **079/379 54 16**  
ZUERCHER Albert, La Grange aux Bras 2,  
1845 Noville, **albert.zurcher@bluewin.ch** 021/960 21 86 **079/270 06 30**

### BROYE-VULLY

Responsable : WOEFFRAY Sabine, rte de Lucens 16,  
1464 Chavannes-le-Chêne 024/430 20 59 **079/453 46 68**  
**swapi@bluewin.ch**  
GEISSBÜEHLER Henri, rte Montmagny 8,  
1587 Constantine, **henri-yvette@bluewin.ch** **079/652 77 90**  
PEGUIRON Steeve, Clos-Derrey 16, 1614 Granges (Veveyse) **079/609 86 60**  
**steeve.peguiron@Romandie.com**  
TENTHOREY Jean-Michel, ch. du Cotey 5, 1682 Dompierre **079/335 22 87**  
**jean-michel.tenthorey@vd.ch**

### GROS-DE-VAUD

Responsable : PERRIER Alain, ch. de la Combaz 6,  
1041 Poliez-le-Grand 021/881 48 85 **079/453 97 50**  
**alain.perrier@bluewin.ch**  
FÜLLEMANN Alain, ch. de la Marionnaz 3, **079/449 37 87**  
1054 Morrens, **alain.fullemann@hotmail.ch**  
ROULIN Jean-Marc, route d'Oulens 7, 021/882 15 56  
1376 Eclagnens

### LAUSANNE ET OUEST-LAUSANNE

Responsable : SCHMID Alain, rue des Italiens 9B, 021/635 04 38 **079/420 78 73**  
**alain-schmid@bluewin.ch**, 1308 La Chaux  
GERBER Jean-Philippe, ch. Crésentine 97, 1023 Crissier **079/350 47 83**  
**jeanphilippg@bluewin.ch**

### LAVAU-ORON

Responsable : PASQUIER Bernard, ch. Jordils 8, 1807 Blonay **079/216 18 11**  
**ins.pasquier@gmail.com**

### MORGES

Responsable : SCHMID Alain, rue des Italiens 9B, 1308 La Chaux **079/420 78 73**  
**alain-schmid@bluewin.ch**  
BRUNET François, Grand-Rue 10, 1315 La Sarraz **078 696 40 92**  
**francoisbrunet@mielsbrunet.ch**

## NYON

Responsable : TREBOUX Anne, ch. du Sétif 13, 1269 Bassins 022/316 11 75 **079/248 35 62**  
**anne.treboux@bluewin.ch**  
KLINKENBERGH Dominique,, 022/366 33 91 **079/228 66 58**  
Haut -Bossons Audry 10, 1273 Arzier,  
**d.klinkenbergh@bluewin.ch**  
WEBER Martin, ch. Bois-de-Beaulieu 5, 1182 Gilly 022/361 64 92 **079/329 96 42**  
**martin.mily@gmail.com**

## RIVIERA

Responsable: PEGUIRON Steeve, Clos-Derrey 16, **079/609 86 60**  
1614 Granges (Veveyse), **steeve.peguiron@Romandie.com**

## PAYS D'ENHAUT

Responsable: GUILLET Frédéric, rue de Chotron 3, 1845 Noville 021/968 11 55 **079/505 92 44**

## JURA-NORD VAUDOIS (voir liste des communes correspondantes)

### **Cercle 1:**

Responsable : AJVAZI Nexhmedin, rte de Valeyres 16, 024/441 21 26  
1350 Orbe, **api-ajvazi@bluewin.ch**

### **Cercle 2:**

Responsable : AJVAZI Brahim, rte de Valeyres 2 D, 1350 Orbe 024/441 02 06 **079/755 44 86**  
**bajvazi@bluewin.ch**

### **Cercle 3:**

Responsable : WOEFFRAY Sabine, rte de Lucens 16, 024/430 20 59 **079/453 46 68**  
1464 Chavannes-le-Chêne, **swapi@bluewin.ch**

*Sans réponse des inspecteurs susmentionnés et en cas d'urgence, veuillez appeler l'inspecteur cantonal.*

### **Jura-Nord Vaudois – 1 :**

Juriens – La Praz – L'Abbaye – Le Chenit – Le Lieu – Premier – Romainmôtier-Envy – Vallorbe – Vaulion.

### **Jura-Nord Vaudois – 2 :**

Agiez – Arnex-sur-Orbe – Ballaigues – Baulmes – Bavois – Bofflens – Bretonnières – Champvent (Essert, Villars) – Chavornay – Corcelles-sur-Chavornay – Essert-Pittet – L'Abergement – Les Clées – Lignerolle – Method – Montcherand – Orbe – Rances – Sergey – Suchy – Valeyres-sous-Rances.

### **Jura-Nord Vaudois – 3 :**

Belmont-sur-Yverdon – Bioley-Magnoux – Bonvillars – Bullet – Chamblon – Champagne – Chanéaz – Chavannes-le-Chêne – Chêne-Pâquier – Cheseaux-Noréaz – Concise – Corcelles-près-Concise – Cronay – Cuarny – Demoret – Donneloye (Prahins) – Fiez – Fontaines-sur-Grandson – Giez – Grandevent – Grandson – Mauborget – Molondin – Montagny-près-Yverdon – Mutruz – Novalles – Onnens – Orges – Orzens – Pomy – Provence – Rovray – Sainte-Croix – Suscevaz – Tévenon – Treycovagnes – Ursins – Valeyres-sous-Montagny – Valeyres-sous-Ursins – Villars-Epeney – Vugelles-la-Mothe – Vuiteboeuf – Yverdon-les-Bains (Gressy) – Yvonand.

Avec nos chaleureux remerciements à Rémy Destraz pour la page de titre.

[www.apiculture.ch](http://www.apiculture.ch)

**Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture**

Echandens, le 8 mars 2019

La secrétaire: Christine Golay

